



LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 EST, HENRI-BOURASSA, MONTREAL H2C 1E4

50 cents

Conférence au sommet

Les premiers ministres à Banff manquent de cohésion sur le rapatriement de la constitution

Le 18 août, à Edmonton, se sont ouvertes les assises annuelles de la 17^{ème} conférence des premiers ministres, en l'absence de M. Trudeau, actuellement en vacances.

Plusieurs sujets à caractère constitutionnel ont été inscrits à l'ordre du jour:

- Le rapatriement de la constitution;
- l'évaluation du programme anti-inflation;
- les arrangements fiscaux et les programmes à frais partagés;
- ainsi que le problème des achats de terre par les intérêts étrangers, puisqu'en la matière, les provinces agissent actuellement en ordre dispersé.

Mardi, dès la première journée de travail, les premiers ministres des provinces en arrivaient à la conclusion qu'ils se trouveraient,

peut-être, dans l'obligation d'imposer les revenus de leurs contribuables de quelque \$100 par année, si le gouvernement fédéral se dégageait de ses engagements financiers contractés envers elles.

"Nous regrettons, soulignait un communiqué, que le gouvernement fédéral poursuive des politiques qui détériorent le climat des négociations entre lui et les provinces". Les premiers ministres reprochent en effet à Ottawa d'imposer des plafonds à Medicare, de mettre un terme en 1980 à sa participation au paiement des coûts de la santé et surtout son projet de renoncer, dès cette année, à la formule fiscale dite du "revenu garanti" qu'il avait lui-même offerte aux provinces en 1972. De telles mesures feront perdre au gouvernement des provinces des revenus de l'ordre de \$980 millions.

Par ailleurs, les premiers ministres se sont prononcés en faveur du programme de lutte contre l'inflation et estiment même que ce dernier doit être maintenu jusqu'à ce que le taux d'inflation (de 7 à 8% actuellement) ait encore baissé de quelques points. Par contre, la majorité des délégués se sont inquiétés des répercussions de ce plan au niveau des investissements. Pour M. Bourassa "s'il y a moins d'investissements, il y aura plus de chômage". De son côté, le premier ministre de la Saskatchewan fut le seul à défendre un contrôle tout aussi rigoureux sur les prix que sur les salaires.

Les discussions furent par contre plus animées en ce qui concerne le rapatriement de la Constitution. Le Québec est farouchement opposé à un rapatriement unilatéral par Ottawa et entend bien défendre sa "souveraineté culturelle". Allié dans ce combat, le premier ministre d'Alberta qui, plus matérialiste, songe lui à la souveraineté sur les richesses naturelles dont sa province n'est pas démunie. Ces discussions devaient durer tout le jeudi et les premiers ministres se séparaient dans la soirée pour reprendre le lendemain (dernier jour de leur réunion) cette délicate question. Dans l'ensemble, on peut dire que les premiers ministres sont hostiles, a priori, à un rapatriement unilatéral par Ottawa, mais ils ne se sont pas mis d'accord sur une tactique pour contrecarrer les velléités de M. Trudeau.

En fait, la discussion butte sur la question de la formule d'amendement (unanimité?) et sur le partage des pouvoirs.

Pour la première question, on pourrait songer à la formule adoptée en 1971 à Victoria, mais certains, comme le premier ministre du Manitoba, la jugent trop rigide.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas exclu que les délégués se séparent sans être arrivés à un consensus.

Désigné candidat à la présidence

Ford s'adjoint un conservateur "modéré"

Douze heures après avoir reçu l'investiture comme candidat du Parti républicain aux élections présidentielles devant se tenir en novembre prochain, Gerald Ford a annoncé — au cours d'une conférence de presse — le choix de la personne qui sera appelée à le seconder dans l'accomplissement de ses lourdes tâches à la tête de ce puissant pays. Il s'agit de Robert Dole dont la carrière politique — que ce soit au Congrès ou au Sénat — fut, dit-on, remarquable.

Précisant que son choix avait été entériné par l'ex-gouverneur de la Californie, son rival, par le vice-président Nelson Rockefeller et par tous ceux dont le nom figurait sur la liste des "possibles", le chef de la Maison Blanche a assuré ses partisans que son colistier sera en mesure — grâce à ses qualités exceptionnelles — de lui apporter un précieux concours dans la conduite de sa campagne électorale.

Ce choix est pour le moins surprenant, parce que rompant avec une tradition du Old Party qui veut que le "ticket" soit équilibré

Voir page 15: Ford...

Faible compétitivité canadienne dans le secteur des produits manufacturés

La balance des paiements canadienne semble être entrée dans une nouvelle phase depuis 1970. La profonde détérioration de la balance en compte-courant depuis 1973 ne peut que partiellement être expliquée par le début de la récession qui sévissait chez les principaux partenaires du Canada. Il est évident qu'une détérioration s'est installée dans le commerce extérieur de l'économie canadienne, détérioration qui ne sera pas corrigée par la reprise des économies occidentales. Cette détérioration sera accentuée par un problème structurel: l'augmentation des importations de pétrole dans les années à venir. Telles sont les mises en garde d'une étude publiée par le Conference Board in Canada, étude due au Dr Charles Barrett.

Le Canada a évolué: spécialisé dans les exportations agricoles, il se dirige maintenant vers une spécialisation accrue dans les exportations de matières premières et présente une plus grande dépendance à l'égard des importations de produits finis. Les traditionnels courants commerciaux ont aussi changé. En particulier, le commerce avec le Royaume-Uni a décliné alors qu'il a augmenté avec le Japon. De tous les échanges

commerciaux avec les pays industrialisés, ceux avec le Japon sont les plus caractéristiques par leur spécialisation: exportations de matières premières et importations de produits finis.

Dans l'ensemble, les industries fondées sur l'extraction et le traitement des ressources naturelles canadiennes sont orientées vers l'exportation. Dans les industries secondaires qui ne sont pas caractérisées par une grande consommation de ressources naturelles, celles qui utilisent le plus intensivement une main d'oeuvre spécialisée sont plus compétitives que l'ensemble de l'industrie canadienne. Toutefois, le Canada est très défavorisé, au point de vue de la concurrence dans les secteurs industriels où sont importantes les économies d'échelle dans le processus de production et dans les industries orientées vers la recherche et le développement. Au Canada, plus une industrie est protégée, moins elle est compétitive. Soit que ce soient les secteurs inefficaces qui reçoivent cette protection, soit que cette protection les incite à l'inefficacité et à une faible compétitivité.

Ce n'est pas que depuis 1975 que la détérioration au niveau des coûts dans l'industrie manufacturière est devenue un sujet de première importance. Pourtant, il est évident que cette situation n'est pas un problème à court terme. Les chiffres montrent que la performance canadienne par rapport à celle des États-Unis a été relativement faible depuis 1970 et très certainement plus médiocre qu'en 1960. Il faut néanmoins signaler à ce propos plusieurs facteurs qui, à cette époque, favorisaient la productivité canadienne et qui ne se reproduiront plus. Le premier fut le Pacte de l'automobile et le second était la faible performance des États-Unis dans les années 60 et ce pour différentes raisons dont l'une des principales était les contraintes imposées à l'économie américaine par la guerre du Vietnam. C'est pourquoi, la détérioration de la compétitivité dans les prix et les coûts canadiens n'a été réellement prononcée qu'après 1974, bien qu'elle date de la fin des années 60.

Les effets de cette tendance sont apparents. Le déficit du commerce canadien (en pourcentage du PNB) s'est élargi depuis 1970, contrairement à ce qui se passait en 1960. Le déficit dans le commerce des produits manufacturés exprimé en pourcentage du rendement de ce secteur a présenté la même courbe.

Il y a peu de doute que le Pacte de l'automobile avec les États-Unis a réellement bénéficié aux grandes industries tant du point de vue de l'expansion que de celui de l'efficacité économique. Toutefois l'accord a contribué à fausser les règles de la libre concurrence et a

Voir page 15: Compétitivité...

Colombo

Mesures visant à isoler Prétoria

Le 6^{ème} sommet des non-alignés qui s'est terminé, jeudi, à Colombo, capitale de Ceylan, a demandé aux pays producteurs de créer un blocus pétrolier contre la France et Israël en raison de leur soutien militaire au régime sud-africain et à l'ONU d'imposer un embargo sur les ventes d'armes à Prétoria. Constatant, dans sa résolution économique, l'élargissement du fossé séparant les pays nantis des pays déshérités, le sommet dénonce vivement le système économique actuel et pense que les problèmes du Tiers-Monde passe par l'instauration d'un nouvel ordre économique monétaire universel et équitable.

Six axes d'action sont proposés:

- une restructuration fondamentale de tout l'appareil du commerce international;
- une restructuration fondamentale de la production nationale sur la base d'une nouvelle division internationale du travail;
- une révision radicale des dispositions monétaires actuelles;
- un transfert approprié des ressources;
- des solutions urgentes et adaptées aux problèmes des dettes officielles causées par des facteurs échappant au contrôle des pays les plus pauvres;
- enfin un accroissement des productions agricoles et des produits de base dans les pays en voie de développement par le biais d'investissements plus importants et d'une technologie accrue.

sommaire

● Opinions

Dans la fonction publique québécoise ou plus généralement à l'occasion de manifestations contre les lois anti-inflationnistes à l'échelle pan-canadienne, le droit de grève est à l'ordre du jour. Le président national de l'Association des Manufacturiers Canadiens, M. Rodrigue Bilodeau s'attache à démontrer que tout au moins dans le cas du mot d'ordre du Congrès du Travail du Canada, user du droit de grève serait une grave erreur. Page 4

Le rapport sur l'évaluation des résultats actuels de la politique canadienne de bilinguisme dans la fonction publique a, paradoxalement, fourni à la fois des armes et sujets de satisfaction tant au gouvernement qu'à l'opposition. Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien à qui ce rapport a été remis à sa demande en fait, à son tour l'évaluation. Page 4

● Le Point économique

La guerre contre l'inflation a ses généraux (l'état-major gouvernemental) et ses combattants (les Canadiens mobilisés depuis octobre dernier) encadrés par les grands capitaines de l'industrie. Des rumeurs de mécontentement — des dissidences mêmes (et l'on attend des désertions!) — commencent à se faire jour. Cette semaine, François Gauthier démonte certains rouages stratégiques d'un plan de campagne qui semble avoir, à ce jour certaines victoires à son actif. Page 6

● Législation

Pierre-Louis Trudeau qui signe depuis plusieurs mois une chronique hebdomadaire consacrée à l'explication des mécanismes de la nouvelle compagnie fédérale, poursuit, cette semaine l'étude des valeurs mobilières, plus particulièrement celle de leur endossement. Page 8

● Commerce

D'Italie nous parviennent depuis plusieurs années des nouvelles assez mauvaises concernant une instabilité qui semble endémique tant sur le plan politique que sur celui de l'économie interne. Pourtant, pourtant voici que la conjoncture semble s'améliorer sur le front des importations tout au moins. Page 9

...AU QUÉBEC

Surveillance de la grippe porcine au Québec.

"Dès le mois de septembre, une surveillance systématique sera entreprise auprès de la population du Québec en vue d'examiner certains signes avant-coureurs d'une épidémie de grippe et de décélérer, le cas échéant, l'existence de la grippe porcine". C'est ce qu'ont déclaré la semaine dernière le docteur Gérard Hamel, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le docteur Walter O. Spitzer, professeur titulaire à l'Université McGill. Il s'agit d'une étude entreprise conjointement par la FMOQ et deux départements de la Faculté de médecine de l'Université McGill. Ce projet, est subventionné par la FMOQ.

Le trait essentiel de ce projet est la création d'un réseau de "médecins sentinelles". A moins que des modèles d'ordre épidémiologique n'en justifient sa prolongation, ce projet de surveillance de la grippe porcine devrait se terminer en mars 1977.

Le prix de l'huile à chauffage connaîtrait une hausse en automne.

Malgré une baisse enregistrée au cours des derniers mois dans le prix de l'huile à chauffage — baisse jugée artificielle par plusieurs consommateurs — on s'attend à des hausses de coût de ce produit dès l'automne prochain. Certains vendeurs, croit-on savoir, vendent l'huile à 2.2 cents de moins par rapport au prix en vigueur l'année dernière à la même période, soit 39.8 cents. On prévoit une hausse de 3.8 cents en septembre, ce qui ramènera le prix au niveau qu'il avait atteint l'an dernier et même plus pour l'hiver.

Le CEEFCQ aura un budget de fonctionnement de \$500,000.

Le Comité d'Etude sur l'Evolution et le Fonctionnement du Commerce au Québec (CEEFCQ) disposera d'un budget de 1/2 million de dollars au cours des deux prochaines années, a annoncé dernièrement le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre.

Après avoir consacré quelques semaines à sa propre organisation, le CEEFCQ entreprendra, entre autres, l'étude du rôle et de la place des marchands indépendants et des magasins coopératifs, la croissance et le fonctionnement des centres d'achat et les habitudes d'achat des grands détaillants.

Le CPQ donne son accord à l'adoption d'une loi sur la protection du consommateur

Le Conseil du patronat du Québec — entendu récemment par la Commission parlementaire des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières — a renouvelé son plein accord avec le principe d'une loi visant à protéger le consommateur contre certaines pratiques abusives. Il a cependant estimé

qu'une telle loi ne devait pas entraîner des coûts prohibitifs et inutiles pour les commerçants, coûts qui sont toujours en définitive absorbés par le consommateur.

Selon le CPQ, le projet de loi No. 7 a besoin d'être revu en profondeur afin d'éviter que la protection justifiée du consommateur ne devienne "un luxe".

Le fardeau fiscal des cadres québécois

Le fardeau fiscal devient de plus en plus lourd à porter par les cadres canadiens et la situation s'aggrave encore davantage pour le cadre québécois par rapport à son homologue ontarien. C'est ce qu'affirme le Conseil du Patronat dans une étude portant sur "la fiscalité sur le revenu au Québec et ses effets sur le comportement des cadres".

Selon le dernier bulletin de l'organisme patronal, le cadre moyen québécois a payé, en 1975, environ 8.2 pour cent de plus en impôts qu'il n'en aurait payé s'il avait travaillé en Ontario. De tels écarts entre la fiscalité des deux provinces sont néfastes pour le comportement des cadres des entreprises. Pour compenser la perte de revenu, de plus en plus de compagnies devraient mettre sur pied des politiques qui tiennent compte des différences interprovinciales.

Le Conseil du Patronat se propose aussi de rencontrer le ministre des Finances et pour lui présenter un mémoire sur "les priorités budgétaires du Québec pour l'exercice 1977-1978" et lui suggérer de pallier à cette situation.

Produits québécois en vente à Chicago

Cinq entreprises québécoises prendront part à une importante exposition commerciale de produits destinés particulièrement aux quincailleries et aux magasins à rayons qui se tiendra à Chicago, du 16 au 19 août prochain. Plus de 8,000 exposants, originant de diverses contrées, sont attendus au National Hardware Show.

C'est avec l'étroite collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec que ses cinq firmes pourront y exposer leurs produits. Voulant ainsi intensifier le développement rationnel du commerce extérieur québécois, le MIC organise et coordonne la participation d'industries à plusieurs expositions.

Ces participations visent à promouvoir la vente de produits québécois à l'étranger, à conclure des ententes avec d'éventuels distributeurs et à évaluer les marchés potentiels. Il s'agit de la troisième participation du ministère à cette foire annuelle.

Les manufacturiers qui ont accepté l'invitation du MIC sont Unique Art Inc., de Saint-Martin, Vastill Inc., de Granby, O. Corriveau et Fils Limitée, de Montmagny, les Entreprises de Métal de l'Estrie, de Drummondville et Swing Paints Ltd, de Montréal.

...AU CANADA

Stabilisation du prix des oeufs

Le tribunal du Conseil canadien de commercialisation des produits agricoles a rendu public, mardi dernier, son rapport des audiences publiques tenues au cours de cette année relativement à la formule d'établissement des prix de l'Office de commercialisation des oeufs (OCCO). Le tribunal a conclu que "la méthode actuelle d'établissement central des prix soit maintenue et qu'une étude plus poussée soit entreprise en vue d'améliorer le système".

Les audiences publiques — qui eurent lieu à Ottawa, Regina et Fredericton — furent demandées par l'Association des Consommateurs du Canada qui proposa que le coût de production des oeufs et les prix de ceux-ci soient stabilisés.

Le Fédéral subventionnera le ravitaillement du Keewatin en 1976.

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a récemment annoncé que le service de ravitaillement du district de Keewatin, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, recevra cette année une subvention de \$743,000.

L'opération de ravitaillement, a-t-il précisé, est le seul moyen d'apporter aux collectivités leur réserve annuelle de mazout, d'aliments, d'équipement, de matériaux de construction, d'articles ménagers et de fournitures dont le transport par avion serait trop onéreux. Le service est assuré depuis le port de Churchill par la Société des Transports du Nord Limitée, qui est une société de la Couronne.

Inscription de Bell Canada à la Bourse de New York.

Les actions ordinaires de Bell Canada, la plus grande entreprise canadienne détenue par des actionnaires, sont inscrites depuis jeudi dernier à la Bourse de New York. Le code de téléimpression qui leur est attribué est BCA, a indiqué le communiqué émis par la Compagnie.

M. A. Jean de Grandpré, président du conseil d'administration, a acheté les cent premières actions inscrites sous le code BCA. Bell Canada a inscrit 39,963,687 actions à la Bourse. Rappelons que la compagnie est déjà inscrite aux Bourses canadiennes de Montréal, Toronto, Vancouver, ainsi qu'aux Bourses de Londres, Bruxelles, Paris, Francfort-sur-Le-Main, Düsseldorf, Zurich, Bâle, Genève et Amsterdam. Elle est la première compagnie inscrite à la Bourse de New York en vertu des nouvelles normes adoptées récemment par cette institution, qui visent la distribution mondiale des actions d'une entreprise étrangère plutôt qu'une distribution américaine.

Dette des consommateurs.

Selon une publication récente diffusée à la

Capitale nationale, la dette des consommateurs canadiens a atteint — en juin — \$20.26 milliards dont 14.84 milliards en prêts personnels des Banques à charte. Le plus fort pourcentage d'augmentation par rapport à l'année 1975 est de 28.8% et, ajoute-t-on, il provient des prêts des Caisses d'épargne et de crédit du Québec.

Subventions gouvernementales à 26 municipalités de l'Ontario

Les gouvernements fédéral et provincial annoncent que 26 municipalités de l'Ontario se partageront \$23 millions en subventions pour les aider à améliorer et à préserver certains de leurs quartiers résidentiels.

Ces subventions sont accordées dans le cadre d'une entente gouvernementale relative à l'application en Ontario du Programme fédéral d'amélioration des quartiers. Le gouvernement fédéral fournira la somme de \$15.4 millions, tandis que la province de l'Ontario accordera la somme de \$7.5 millions.

Les 26 municipalités choisies par la province, après consultation avec le Municipal Liaison Committee, sont Amherstburg, Brockville, Carleton Place, Gananoque, London, Ottawa, Paris, Parry Sound, Pembroke, Penetanguishene, Port Colborne, Prescott, Saint-Catherines, Stratford, Thunder Bay, Timmins, Toronto, Wallaceburg, Welland et Windsor.

Augmentation des tarifs de la voie maritime

Le financement de la voie maritime du Saint-Laurent et une augmentation des droits de passage seront étudiés en septembre par le cabinet fédéral, suite à la demande du ministère des Transports. Toutefois, le ministre a affirmé qu'il n'y aurait aucune augmentation des tarifs durant l'année en cours.

Mais, le gouvernement se doit d'effacer en partie ou totalement la dette de l'administration de la voie maritime qui s'élève actuellement à plus de \$817 millions. Il devra donc adopter un régime de hausses de tarifs successives qui évitera, dans l'avenir, à devoir éponger pareil déficit.

Nul ne peut prédire de combien sera haussé le péage aux différentes écluses de la voie maritime. Les ministres devront, avant de se prononcer, étudier toutes les dimensions du problème.

Important financement

La signature de l'un des accords de financement de projets de construction les plus importants donnés par des institutions canadiennes a été annoncée conjointement par la Banque de Montréal et la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Cet accord qui porte sur \$172 millions a été conclu avec la Canadian Fertilizers Limited, de Medicine Hat en Alberta.

...À TRAVERS LE MONDE

La SFI investit dans le Nord-Est du Brésil.

La Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale, vient d'accorder un prêt de \$7,450,000 pour aider à doubler la capacité de production d'une usine de textiles située dans la partie Nord-Est du Brésil.

Le financement de la SPI consiste en un prêt de \$6,450,000 et en une prise de participation de \$1 million pour un projet d'environ \$33,100,000 destiné à porter la capacité de production de la Santista Industria Textil do Nordeste S.A. de

5,700,000 à 12 millions de mètres de tissus par an. La Banco do Nordeste do Brasil et l'Union des Banques suisses de Zurich ont prêté respectivement pour ce projet \$6.1 millions de \$3.7 millions.

Chute de l'indice de production de certains pays.

Selon le département américain du Commerce, l'indice de production de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, de la France et du Canada, qui avait progressé à un rythme annuel de 18% au cours du premier trimestre de 1976, était tombé à

116.17 en mai dernier. On indique toutefois que le rythme annuel pour l'expansion industrielle a augmenté — pour les pays mentionnés — de 1% de plus que celle des États-Unis entre mars et mai 1976.

Accord nucléaire franco-pakistanaï

Le Pakistan et la France, apprend-on, s'en tiennent à leur accord nucléaire en dépit des protestations formulées par le State Department américain. Le ministre d'État aux Affaires étrangères et ministre de la Défense du Pakistan, M. Aziz Ahmed, a déclaré que la France fournira l'usine de traitement du combustible nucléaire, tel que prévu, et les négociations progressent avec le Canada au sujet de l'approvisionnement en uranium pour les réacteurs nucléaires pakistanais.

C'est le secrétaire d'état américain, M. Henry Kissinger, qui avait critiqué la vente de l'usine par la France à l'occasion d'une visite qu'il a récemment effectuée au Pakistan.

La Namibie n'accéderait à l'indé-

pendance qu'en 1978.

La République sud-africaine — à qui les Nations unies avaient donné jusqu'au 31 août pour annoncer ses plans à l'égard du Sud-Ouest africain (Namibie) — vient d'adresser au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, le texte d'une Commission constitutionnelle selon lequel la Namibie accèdera à l'indépendance le 31 décembre 1978.

Les observateurs font remarquer que le SWAPO — Organisation populaire du Sud-Ouest africain — n'a pas participé à cette conférence constitutionnelle organisée en Namibie à l'initiative du régime Vorster. Or l'ONU reconnaît le SWAPO comme seul représentant légitime du peuple namibien.

Adoption prochaine de mesures anti-inflationnistes en France.

Le gouvernement français tentera probablement de limiter à moins de 10% les augmentations de prix et de salaires l'année prochaine, apprenait-on — la semaine dernière — d'une source po-

litique digne de foi.

Le ministre des Finances, M. Pierre Fourcade, doit présenter une série de mesures à la mi-septembre pour tenter de juguler l'inflation, problème qui pèse à la fois sur la situation intérieure et sur la position du franc sur les marchés internationaux. Un durcissement du contrôle des prix dans le secteur des services est à prévoir ainsi qu'un budget strictement équilibré pour 1977.

Situation tendue en Corée.

La situation s'est brusquement tendue dans la zone démilitarisée entre les deux Corées, à la suite du grave incident survenu à Panmunjom et au cours duquel deux officiers américains ont été tués par des gardes nord-coréens.

Dès l'annonce de ce grave incident, les forces armées américaines stationnées en Corée du Sud et fortes de 42,000 hommes, ont été mises en état d'alerte. Tous les soldats ont reçu l'ordre de rejoindre leurs bases et tous les départs prévus ont été annulés.

ÉCONOMIE DE TEMPS - ARGENT

Pour vos voyages d'affaires et pour tout projet de vacances, voyez des experts. Spécialistes des comptes commerciaux. Facturation une fois par mois. Sur simple appel téléphonique, nous réservons, émettons les billets et livrons.



871-9273

VOYAGES

permis 75-01-50169

INTER NATIONS

180 est. Dorchester, Suite 118, Montréal, H2X 1N6, Québec

En juillet

Transactions et valeurs immobilières à la hausse

Les ventes immobilières enregistrées au mois de juillet ont accusé une augmentation de plus de \$81 millions comparativement au mois de juillet 1975.

Selon les statistiques publiées par la Chambre d'Immeuble de Montréal, les ventes enregistrées en juillet cette année ont atteint 4.793 comparativement à 4.535 au cours du même mois l'an dernier.

Cependant, c'est au chapitre de la valeur monétaire que l'augmentation a enregistré un bond impressionnant: \$226.879.088 en juillet cette année contre \$145.614.504 en juillet 1975.

Les transactions totales pour les sept premiers mois de l'année se chiffraient à 33.367 pour une valeur de \$1.374.354.864 contre 28.055 évaluées à \$1.094.455.784 une augmentation donc de près de \$280 millions.

La plus importante augmentation revient à l'île de Montréal tandis que Laval et la Rive-Sud rapportaient une baisse au cours du mois de juillet.

La Chambre d'Immeuble tient à souligner que les chiffres cités représentent les ventes enregistrées au cours du mois de juillet. Cependant, plusieurs transactions ont été effectuées au cours des mois d'avril, mai et juin, période normalement active en ce qui a trait à l'immobilier dans la Métropole.

Dans la région du Lakeshore, on enregistrerait 567 transactions en juillet, pour une valeur de \$24.439.753 comparativement à 244 (\$9.685.683) en juillet l'an dernier. Dollard-des-Ormeaux vient en tête de ce secteur avec 124 transactions pour une valeur totale de \$5.245.433 contre 50 en juillet 1975 pour une valeur totale de \$2.130.194.

Dans la ville de Montréal, les transactions se sont chiffrées à 1.133 pour une valeur de \$83.913.476 comparativement à 436 (\$26.305.652) en juillet l'an dernier. Soulignons que le quartier Ahunt-

sic et le secteur nord de la ville de Montréal sont en tête au chapitre des augmentations.

Quant au secteur est, les ventes sont passées de 147 (valeur de \$8.196.490) à 392 (valeur de \$24.050.882) au cours de juillet 1976. Montréal-Nord et St-Léonard ont connu une période des plus active. Le premier enregistrerait 124 transactions pour une valeur totale de \$6.566.692 (comparativement à 50 ventes d'une valeur totale de \$2.638.813 en juillet 1975) tandis que le second secteur rapportait des ventes de l'ordre de 138 pour une valeur totale de 12.704.920 cette année, contre 48 ventes d'une valeur totale de \$4.058.908 à la même période l'an dernier.

Par ailleurs, les transactions effectuées au mois de juillet 1976 à Laval ont accusé une nette diminution, à savoir 240 ventes (\$10.397.390) comparativement à 520 transactions (\$19.568.107) enregistrées l'an dernier au mois de juillet. Tout semble indiquer que le "mini-boom" amorcé un peu plus tôt tend à diminuer considérablement.

Pour sa part, la Rive-Sud a également connu une baisse importante. De 1.493 transactions évaluées à \$43.816.359 l'an dernier, ce secteur est passé à 974 ventes évaluées à \$36.488.510 en juillet cette année.

Soulignons que la Rive-Sud a connu une période d'intense activité au cours de 1975 et au début de 1976; cependant, les activités ont quelque peu décliné depuis le printemps.

Les chiffres publiés par La Chambre d'Immeuble représentent la totalité des transactions enregistrées au cours du mois de juillet. Outre les habitations unifamiliales, les transactions énumérées comprennent également les ventes de propriétés et d'immeubles divers.

Énergie

Le gouvernement donne l'exemple

Le ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement est bien décidé à réaliser des économies d'énergie dans les divers édifices appartenant au gouvernement ou loués par lui.

L'année dernière de 1975 - 1976, le gouvernement a dépensé plus de six millions de dollars pour procurer le chauffage, l'éclairage, l'air climatisé et l'eau aux édifices qui lui appartiennent. L'électricité représentait plus de la moitié de la note, tandis que les autres dépenses étaient affectées à l'achat de combustibles. C'est pourquoi le ministre est résolu à réduire de 10% à 15% la consommation d'énergie des édifices dont le gouvernement est propriétaire ainsi que des espaces loués, bien qu'en général, ces derniers posent moins de problèmes puisque les dépenses en énergie sont comprises dans le prix de location, et qu'il est nettement avantageux pour le propriétaire de réduire les frais reliés à l'énergie au minimum de façon à accroître sa marge bénéficiaire.

Voir page 15: Énergie

La pêche commerciale au Québec en 1974

Une année difficile qui laisse de mauvais souvenirs

L'année 1974 a été très difficile pour les producteurs industriels du milieu de la pêche et pour les pêcheurs. C'est ce que révèle un rapport, publié par le Bureau de la statistique du Québec, qui signale que les marchés traditionnels pour Les produits des poissons de fond se sont montrés très réticents et que les stocks ont été plus élevés qu'à l'ordinaire, à cause des apports considérables de filets et de blocs congelés d'outre-Atlantique. De plus, différents facteurs, tels le fléchissement du prix de la viande et du poulet, le gel temporaire des prix et des salaires pour freiner l'inflation, ont amené un écoulement très lent des stocks et un financement onéreux des opérations et de l'entreposage. Tandis que pour les pêcheurs, les stocks étaient éparpillés, mobiles et rares, et les effets de la surpêche du golfe et du plateau continental de l'Est se faisaient sentir par une rareté des espèces à grand volume, comme la morue, la sébaste et le hareng.

Au Québec, la pêche commerciale se divise en deux secteurs, la pêche maritime et la pêche intérieure. La première se pratique dans les eaux salées du fleuve et du golfe, ainsi que sur le plateau continental est-canadien. Le territoire maritime s'arrête aux limites occidentales des comtés de l'Islet et de Charlevoix. La seconde, la pêche intérieure, se pratique dans le reste du Québec et ne représente que 1.15 pour cent de la pêche commerciale en volume, et 3.6 pour cent en valeur au débarquement. Les espèces qu'on y capture sont d'un prix beaucoup plus élevé que celles prises en territoire maritime, mais il n'y a pas de fabrication et la mise en marché est assurée par le pêcheur. Ainsi, la valeur marchande des prises est égale à la valeur du débarquement.

Les débarquements de poissons, de mollusques et de crustacés, pour la pêche maritime, ont diminué de 43.942.000 livres, ou de 27.3% en 1974 et se sont établis à 117.386.900 livres comparativement à 161.329.000 livres en 1973. Les débarquements de sébastes ont accusé une dégringolade de 31.278.000 livres, tandis que le hareng baissait de 10.135.400 livres et la morue de 6.524.100 livres. Ils totalisaient respectivement 40.238.300 livres, 17.825.400 livres et 32.819.600 livres. Les captures de crevettes se sont établies à 4.480.700 livres, augmentant de 1.989.700 livres. La plie a rapporté 8.177.400 livres, soit une augmentation de 1.529.000. On a aussi capturé 18.624 lous-marins, soit 7.039 de plus qu'en 1973. La valeur totale au débarquement a atteint \$13.652.419, soit une augmentation de \$788.816 ou de 5.3 pour cent. Des sommes plus considérables payées pour la morue, la plie, les crevettes et le homard expliquent cette hausse et ont fait plus que compenser les montants moindres versés pour la sébaste et le hareng.

La valeur marchande a rendu compte de l'état des marchés. Elle s'est établie à \$28.650.685 en 1974 comparativement à \$34.457.807 en 1973, soit une diminution de 20.3 pour cent. L'effet des débarquements moindres s'est ajouté aux autres facteurs négatifs. La valeur des sous-produits a aussi accusé une baisse considérable d'au-delà

d'un million de dollars, passant de \$2.500.395 à \$1.368.489.

La recherche des poissons a continué de s'intensifier. Le nombre des pêcheurs est passé de 5.451 à 5.703 d'une année à l'autre. En Gaspésie, il y a eu 315 pêcheurs de plus et, sur la Côte-Nord, 46. Aux Îles-de-la-Madeleine, par contre, le nombre des pêcheurs a diminué de 109 de 1973 à 1974. La réorientation de la pêche et de la vente du poisson explique ces variations régionales. De son côté, le nombre de bateaux de moins de 10 tonnes a augmenté de 112, en 1974, passant de 3.247 à 3.359, et ceux de plus de 10 tonnes, de 19, passant de 258 à 277. Les investissements, dans les bateaux de plus de 10 tonnes, se sont élevés à \$2.142.057 alors que dans la classe de moins de dix tonnes, ils étaient de \$283.450. La valeur totale de la flotte québécoise s'élève à \$18.768.420 et elle se répartit en \$4.642.878 pour les unités

de moins de dix tonnes et en \$14.125.542 pour celles de plus de dix tonnes. Les nouvelles unités de pêche hautière sont la Grande-Entrée, chalutier pélagique de 131 pieds, et les cordiers de 60 pieds Hespérier, Renardville et Echourie.

Le nombre moyen d'emplois-année, dans les usines de transformation de poisson et les entrepôts frigorifiques, s'est élevé à 1.429 en 1974. Ce sont les poissons de fond, les mollusques et les crustacés qui occupent le plus de main-d'œuvre, subissant les plus grandes transformations tandis que le hareng est entièrement traité à la machine. Les salaires des gens employés à la transformation se sont élevés à \$7.878.047 en 1974, comparativement à \$6.935.000 en 1973.

Au chapitre de la pêche intérieure, le rapport souligne que le

Voir page 15: La pêche...

AVEC LE LIVRE CHAQUE PAGE EST UN CADEAU

PROGRAMME LIVRES-CADEAUX

LES ÉDITIONS FRANÇAISES

192, rue Dorchester sud, Québec, Qué. (G1K 5Y5)

Vous offrent leurs exclusivités :

- LAROUSSE
- PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

- à des conditions spéciales;
- avec, en plus, leurs services spécialisés; diffusions, expéditions, adressages; présentations personnalisées; éditions hors-commerces; reliures et coffrets spéciaux.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

commandes avant le 30 septembre
livraisons du 15 novembre au 15 décembre
expédition groupée ou directe selon liste
présentations spéciales sur demande.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMMUNIQUER:
de Montréal: (514) 871-0111-de Québec: (418) 647-4111
ou retourner le coupon ci-dessous:

LES ÉDITIONS FRANÇAISES INC.
Case postale 3459, St-Roch, Québec (G1K 6 Z6)

PROGRAMME LIVRES-CADEAUX

NOM

FONCTION

ENTREPRISE

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

Tout peut contribuer au succès d'une
réunion d'affaires: le site, les commodités
et le service.

GRAY ROCKS INN et Le Château

au printemps, à l'été et à l'automne.



L'un des premiers hôtels des Laurentides à
74 milles au nord de Montréal par l'auto-
route offre toutes les commodités d'un grand
hôtel du centre-ville.
Installations complètes pour conventions
de 300 personnes. Choix de sports dont un
golf 18 trous, délicieux repas et divertisse-
ments. Aéroport privé sur les lieux.



MONTREMBLANT
C.P. 1000 ST JOVITE OUE J0T 2H0
TEL (819) 425 2771
DE MONTRÉAL 861 0187

Les Affaires, lundi 23 août 1976

Une grève générale: un pas gigantesque en arrière

Si la journée du 14 octobre de protestation a comme résultat des arrêts concertés de travail, une telle action sera en contravention directe non seulement des conventions collectives de travail mais aussi des lois du travail. Il s'agira essentiellement d'une grève illégale, peu importe l'épithète que voudra lui apposer le Congrès du Travail du Canada.

Cette décision du Congrès ne saurait que contribuer davantage à une perte de production et de revenu pour tous ceux qui en seront affectés; elle causera des inconvénients inutiles à un grand nombre de Canadiens et, de plus, produira une érosion sérieuse des principes fondamentaux de l'ordre et de la légalité qui sont à la base même de la stabilité socio-économique de notre pays.

De plus, une grève illégale est une bien piètre façon de convaincre le peuple canadien et son gouvernement que le Congrès possède le sens des responsabilités voulu pour assumer une plus grande part de pouvoir décisionnel dans la formulation des politiques socio-économiques nationales.

A notre sens, une grève illégale constitue un gigantesque pas rétrograde pour le mouvement syndical canadien et ne pourra qu'ajouter au triste bilan des grèves qui s'avère déjà au Canada parmi les pires du monde. De toute évidence, l'industrie canadienne qui se débat âprement à l'heure actuelle pour demeurer concurrentielle est en très mauvaise position pour se payer le "luxe" de ce geste aussi discutable qu'inutile.

Quoique certains aspects du programme de lutte contre l'inflation fassent très mal à l'industrie, ce programme est tout de même devenu loi et comme tel doit être respecté. L'inflation demeure le pire des problèmes auxquels nous avons à faire face; par conséquent, cet état de chose impose en soi un devoir pour les chefs syndicaux, les dirigeants d'entreprise de même que les parlementaires de faire preuve d'attitudes constructives.

Même si le patronat déplore les circonstances qui ont rendu nécessaire le programme de lutte contre l'inflation, nous ne pouvons pas accepter ou excuser une action illégale, préméditée par certains syndicats affiliés au Congrès du Travail du Canada et quelques-uns de leurs membres.

De concert avec tous les citoyens canadiens responsables, nous exhortons le gouvernement fédéral à la fermeté face aux tensions causées par des actes tant illégaux que désorganisateur.

L'Association recommande à tous ses membres qui seront touchés par l'action que se propose de prendre le Congrès, de recourir à toutes les mesures légales et disciplinaires à leur disposition. Il existe déjà au sein de l'Association une politique à laquelle les membres souscrivent en grande majorité, de poursuivre les syndicats pour les dommages qui peuvent résulter de leurs gestes illégaux concertés et de discipliner tout employé trouvé coupable d'avoir violé sa convention collective. Même si les différents paliers du gouvernement, en ne sévissant pas de façon adéquate dans le passé, ont contribué à engendrer l'idée que les grèves illégales sont acceptables au sein du secteur public, l'AMC exhorte tous les gouvernements, quel qu'ils soient, à prendre, dans les plus courts délais, les dispositions nécessaires pour rectifier cette conception erronée des choses et à établir sans équivoque que tout fonctionnaire qui participe à une grève illégale, s'expose, de facto, à des sanctions qui pourront inclure la poursuite légale et que, de plus, des actions en dommages seront prises contre son syndicat.

Nous avons la chance, ici au Canada, de n'avoir pas été soumis aux iniquités des grèves politiques. Par contre, si les gouvernements n'agissent pas énergiquement et avec célérité devant celle qui nous menace présentement, ils ne feront qu'encourager la récidive.

M. Rodrigue Bilodeau, Président national de l'association des manufacturiers canadiens.

Le gouvernement acquiesce en partie au rapport Bibeau mais formule des réserves

Le gouvernement partage, pour l'essentiel, les préoccupations exprimées dans les recommandations du docteur Bibeau et de ses collègues. Il y a déjà quelque temps, en effet, que le Conseil des ministres a chargé le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Secrétariat d'État de procéder, avec la coopération d'autres organismes gouvernementaux, à une révision de l'ensemble des programmes de bilinguisme du gouvernement. Cette révision a pour objet d'améliorer la mise en oeuvre et l'efficacité de ces programmes, à la lumière du rapport du Commissaire aux langues officielles et des suggestions les plus valables formulées en divers quartiers.

En conséquence, les suggestions et recommandations avancées dans l'Étude indépendante sont d'ores et déjà à l'étude; plusieurs d'entre elles ont été anticipées; certaines étaient déjà en voie d'application, tandis que d'autres ont été acceptées sans plus de formalité. Le Groupe d'étude recommande, par exemple, que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour réévaluer l'identification des postes de la Fonction publique dans l'optique de la compétence linguistique qu'ils exigent: et j'ai déjà signalé à plusieurs reprises que le Secrétariat du Conseil du Trésor entreprendrait un examen systématique et détaillé des exigences linguistiques des postes, en collaboration avec tous les ministères et organismes du gouvernement. On voudra bien noter qu'en date d'avril 1976, 65.000 postes de la Fonction publique — soit environ 20 pour cent du total — avaient été identifiés comme étant bilingues. A cette même date, l'anglais était jugé essentiel pour 59% des postes, tandis que le français l'était pour approximativement 13% d'entre eux: l'une ou l'autre des deux langues officielles pouvaient être utilisée dans 8% des postes.

Le docteur Bibeau recommande aussi que soient révisées les normes de compétence linguistique présentement en vigueur dans la Fonction publique. Quoi qu'on dise, à ce propos, des programmes de formation linguistique du gouvernement, il est de fait qu'ils ont notablement rehaussé la compétence "réceptive", dans leur langue seconde, de nombreux fonctionnaires fédéraux.

Des fonctionnaires de la Commission de la Fonction publique et du Secrétariat du Conseil du Trésor examineront, à titre prioritaire, les normes linguistiques qui ont présentement cours dans l'administration fédérale et évalueront l'applicabilité du régime proposé dans l'Étude indépendante. De toute évidence, cette évaluation sera étroitement reliée à la révision des exigences linguistiques des postes.

J'ai aussi noté avec satisfaction que le Groupe d'étude incite les ministères et organismes fédéraux à mettre au point des procédures particulières afin de promouvoir l'utilisation plus fréquente du français dans leurs opérations. Le Conseil du Trésor poursuit activement cet objectif depuis l'adoption par tous les partis représentés au Parlement, il y a trois ans, de la Résolution sur les langues officielles dans la Fonction publique; mais les progrès que l'on a pu constater en ce domaine demeurent insuffisants.

Le rapport d'un groupe d'étude, formé d'une dizaine de spécialistes travaillant sous la direction du professeur Gilles Bibeau, a porté un jugement sévère sur le régime des langues officielles. Pour ce groupe le programme des langues officielles "est une machine imposante qui a de nombreuses déficiences et dont le rendement global perceptible est loin d'être élevé".

Nous vous présentons de larges extraits de la réponse de M. Jean Chrétien, réponse dans laquelle il retient, en totalité ou en partie, les conclusions du rapport Bibeau tout en contestant certains jugements.

En ce qui concerne la recommandation à l'effet que le Conseil du Trésor mette sur pied une structure interne pour voir à l'évaluation de l'ensemble du Programme sur les langues officielles, je dois préciser qu'elle existe déjà au sein de notre Direction des langues officielles. Il s'agit du Groupe de l'évaluation et de l'analyse qui a été créé il y a environ un an.

Plus fondamentalement, la Commission de la Fonction publique reconnaît d'emblée la validité de la démarche androgique (c'est-à-dire, orientée vers l'adulte) pour la formation linguistique des fonctionnaires et c'est résolument engagé dans cette voie. On a fréquemment révisé les méthodes d'enseignement, ces dernières années, afin de les rendre moins magistrales et plus actives. On s'est également efforcé d'accroître la mobilisation et la participation des étudiants-fonctionnaires et d'assouplir les programmes pour qu'ils épousent davantage les besoins de chacun.

La Commission m'a aussi informé que d'autres recommandations abordent des questions de politique générale ou remettent en cause certains principes fondamentaux de son fonctionnement; elles devront donc être évaluées dans la perspective plus large de l'ensemble des responsabilités qui lui incombent.

Je dois finalement réserver la position du gouvernement sur deux des recommandations du Groupe d'étude. En premier lieu, même si la création d'un centre national de documentation et de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des langues comporterait certains avantages, il nous faudra étudier cette recommandation à la lumière des priorités du gouvernement, de sa politique de restriction des dépenses publiques et des objectifs généraux de ses activités de recherche. En deuxième lieu, ce n'est pas la première fois que le gouvernement est invité à se prononcer sur l'opportunité d'établir une autorité centrale responsable de tous les aspects de ses politiques linguistiques: il a notamment dû le faire lors de l'examen des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. A chaque occasion, divers facteurs — depuis les impératifs constitutionnels jusqu'à

l'efficacité administrative — ont amené le gouvernement à opter pour une structure plus décentralisée. Je verrai néanmoins à ce que les observations du Groupe d'étude à cet égard soient prises en considération dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour améliorer l'administration de ses politiques linguistiques.

Dans une large mesure, la valeur de l'Étude indépendante découle de l'envergure de la critique des programmes de formation linguistique entreprise par le docteur Bibeau et ses collègues. En marge du rapport de synthèse, les onze études spécialisées ont rassemblé un très grand nombre de statistiques et de données descriptives sur les facteurs qui influencent l'apprentissage de la langue seconde. On y trouve non seulement des données psycho-sociales et d'autres renseignements sur la population étudiante et le personnel enseignant des programmes de formation linguistique de la Fonction publique, mais aussi toute une variété d'observations — structurées ou non — sur le réseau d'institutions, le cadre administratif et le milieu pédagogique dans lesquels l'une et l'autre évoluent.

Ce sont là souvent des travaux de pionniers, auxquels il est probable que les milieux spécialisés s'intéresseront vivement et qui susciteront vraisemblablement des recensions et des interprétations diverses. Il va sans dire que le gouvernement suivra de près ce débat et en tirera tout ce qui sera pertinent au processus permanent d'évaluation du système de formation linguistique. Ce n'est certes pas le moindre mérite du Groupe d'étude que d'avoir mis en lumière certaines orientations de recherche pouvant conduire à l'atténuation des tensions et frustrations qui maintiennent l'apprentissage de la langue seconde en deca de l'optimum.

En conclusion, je me dois d'exprimer quelques réserves sur des aspects de la présentation et de l'analyse faites par le Groupe d'étude de certaines des politiques et programmes linguistiques du gouvernement reliés bien indirectement à la formation linguistique. Je me réfère notamment aux jugements de valeur que l'on trouve dans l'étude sur la revendication et la prestation de services fédéraux dans les deux langues officielles, de même que sur la nécessité et la praticabilité de donner aux fonctionnaires francophones les moyens d'utiliser davantage le français comme langue de travail. En plus du fait que les objectifs définis par le gouvernement et entérinés par le Parlement sont souvent exposés en des termes ambigus, les conclusions de l'Étude indépendante en ces domaines sont souvent fondées sur une analyse insuffisante des faits. En conséquence, le rapport ne reflète pas toujours fidèlement la dynamique de programmes qui devaient non seulement agir sur le présent, mais aussi anticiper sur l'évolution de la société canadienne pour satisfaire pleinement aux dispositions de la Loi sur les langues officielles. Il convient toutefois de signaler, à la décharge du Groupe d'étude, que si son mandat portait essentiellement sur les programmes de formation linguistique, ceux-ci devaient forcément être situés, pour fins d'évaluation, dans l'éventail des politi-

Voir page 15: Rapport Bibeau...
Les Affaires, lundi 23 août 1976

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 est. Henri-Bourassa, Montréal H2C 1E4 Tel. 381-1888

Président Jean-Paul Levasseur
 Rédacteur en chef Jean-V. Baillyan
 Rédacteur en chef adjoint Michel Durand
 Rédacteurs Marcel Brackman, Chantal Boulay, Jacques Vallès, Gilles Fisette
 Collaborateur Jacques Beaufort
 Correspondants réguliers Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagne, H. Harvey, Joseph Benarrosh.
 Directeur de la publicité René S. Bourbonnais
 Gerant adjoint Pierre A. Goyer
 Toronto Marc A. Girard, Gerant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203, 801 York Mills Rd. Mills, Ont. 449-3808 447-7404
 Ouest canadien et Californie D.D. Davidson, National Advertising Representative, 1350 West Pender St. Vancouver B.C.
 Directeur du tirage Georges Larivière.
 Production Lise Dumas
 Compose et imprime aux ateliers de l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boul. LaSalle
 Abonnement un an \$52 numéros \$14.00 deux ans \$104 numéros \$21.00 trois ans \$156 numéros \$28.00 cinq ans \$260 numéros \$40.00

Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac, 54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tel.: 633 06 06

Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F. 66 rue Rotshchild, Genève, Suisse, tel.: 022/317478
 EUROPE \$15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter \$20.00

La reproduction intégrale ou partielle d'articles publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires"



Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no. 0923.
 Depot legal - Bibliothèque nationale du Québec.

Fondé en 1961 par feu M. Julien Levasseur

L'Organisation internationale de télécommunications par satellites, INTELSAT, a accordé à Téléglobe Canada un contrat pour l'étude de la polarisation croisée. De fortes pluies affectent les signaux en direction et en provenance des satellites. Plus particulièrement les pluies diminuent la pureté de polarisation entre les signaux à micro-ondes polarisés orthogonalement et compromettent la possibilité de réutilisation des fréquences. Téléglobe se chargera de minimiser la dépolarisation par la pluie. Le contrat, d'une somme de \$34,284, s'échelonne sur une période de douze mois et commence au cours du quatrième trimestre de l'année... Près de 270,000 dollars ont été ramassés jusqu'à maintenant dans le cadre de la campagne de financement destinée à compléter l'achat de l'usine Tricofil par ses travailleurs. On sait que le 15 juillet dernier, date à laquelle devait être versé le paiement final de \$400,000, aux ex-proprétaires de l'usine de Saint-Jérôme, les organisateurs de la campagne avaient obtenu de prolonger la souscription publique jusqu'au 15 septembre prochain... Les Postes canadiennes ont annoncé l'émission, le premier septembre 1976, d'un timbre de 10 cents à l'effigie de la reine Elisabeth II. L'émission de ce timbre coïncidera avec l'augmentation du taux de base du régime intérieur, qui passera à \$0.10. Le dessin au trait et à la plume est l'oeuvre d'un artiste ontarien, M. David Annesley et sert actuellement sur le timbre de 8 cents. L'effigie de la reine, elle était princesse à l'époque, apparaît pour la première fois sur un timbre-poste canadien, en mai 1935, puis, lors de la visite du roi George VI, en 1939. Un troisième timbre apparaît pour souligner son mariage, en 1948. Les autres émissions datent de 1951, 1953, 1957, 1959, 1964, 1967, 1973. Mais depuis 1953, la reine apparaît sur les timbres courants... Les reportages télévisés des Jeux olympiques de 1976 ont atteint un chiffre record grâce à une utilisation sans précédent par Téléglobe Canada du système mondial de satellite d'Intelsat. Durant les Jeux, Téléglobe a transmis quelque 800 heures de programmes télévisés par satellite vers l'Europe, l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique. Certains jours, plus de 60 programmes étaient acheminés par satellite et, aux heures de pointe, jusqu'à cinq programmes étaient transmis simultanément... La composition de l'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a changé, le 9 août, pour la première fois depuis 20 ans avec le remplacement de la société Anaconda par la 3M Company Minnesota, Mining and Manufacturing. Le Dow Jones est le "baromètre" de Wall Street depuis sa création en 1896. Douze actions en faisaient partie à l'origine. Maintenant, sur ces douze, il ne reste que General Electric et American Brands. Avec cette arrivée, le diviseur est passé de 1.504 à 1.473... L'Université du Québec à Montréal offre un nouveau programme qui s'intitule "entrepreneurship". L'UQAM espère ainsi contribuer à la création d'une quinzaine d'entreprises, l'an prochain. Ce nouveau programme a été créé à la Chaire de management Macdonald-Steward, fondée récemment grâce à une subvention privée de \$240,000. Son objectif est de participer activement au lancement de nouvelles entreprises, tout en évitant que des entreprises non rentables ou mal organisées voient le jour. Equilibre constant entre la théorie et la pratique, le cours offre à ses 25 candidats, une série de services professionnels qui les aideront à réussir le lancement de leur entreprise... Le ministère de l'Expansion économique annonce qu'une aide financière de \$168,060 sera accordée à cinq entreprises du Québec pour la réalisation de projets qui devraient donner lieu à la création de 97 emplois et entraîner des investissements de plus de \$607,800. Ainsi, Les Industries P.E.M. Inc. a accepté une offre de \$63,300 pour un nouvel établissement de fabrication de panneaux de bois destinés à l'industrie du meuble, à Saint-Paulin, comté de Maskinongé. Ce projet devrait créer 14 emplois pour un investissement de \$171,000. La Société Coopérative Agricole de Saint-Jacques-de-Parisville, comté de Lobinière, accepte une offre de \$41,200 pour l'agrandissement et la modernisation de sa meunerie de rations alimentaires pour le bétail. Créant deux emplois, le projet nécessite un investissement de \$206,000. Les Feuillages Préparés du Québec Inc., de Saint-Pascal, comté de Kamouraska, a accepté une offre de \$26,000 pour un nouvel atelier de fabrication de fleurs artificielles en bois. Le projet créera 11 emplois et entraînera un investissement de \$104,000. M. Maurice Perreault, de Saint-Alexis-des-Monts, au nom d'une compagnie qui sera bientôt constituée, a accepté une offre de \$24,400 pour l'implantation d'un atelier de confection de vêtements pour dames à Saint-Elie, comté de Maskinongé. Ce projet devrait créer 65 emplois et entraîner un investissement de plus de \$61,000. Finalement, Dynamacc Inc., de Black Lake, a accepté une offre de \$13,160 pour l'agrandissement de son établissement situé à Thetford-Mines et fabriquant des perches et des cônes de métal qui servent au dynamitage dans les mines. Ce projet crée 5 emplois et entraîne un investissement de plus de \$65,800... La compagnie Québécois an-

Voir page 15: INFO-AFFAIRES

Canada-URSS

Nouvel accord économique à long terme signé à Ottawa

Le Canada et l'Union soviétique ont signé à Ottawa un nouvel accord économique à long terme et le renouvellement de l'accord commercial bilatéral existant déjà entre les deux pays.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Don Jamieson, a signé au nom du gouvernement canadien, et le ministre du Commerce extérieur, M. N.S. Patolichev, a signé au nom de l'Union soviétique. M. Jamieson a en outre annoncé aujourd'hui qu'il visitera l'Union soviétique plus tard cette année.

M. Jamieson a dit que le nouvel accord économique, d'une durée de dix ans, fournira un cadre de coopération. Il comprend la création d'une Commission mixte de qui relèveront l'Accord canado-soviétique sur l'application industrielle de la science et de la technologie et le Comité consultatif sur le commerce créé en vertu de l'accord commercial bilatéral.

L'Accord sur la science et la technologie remonte à cinq ans et fait suite à un protocole signé à Moscou par l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, et M. L.N. Efremov, premier vice-président du Comité d'État soviétique pour la science et la technologie.

M. Jamieson a déclaré que les nombreuses réunions tenues par les sous-comités créés en vertu de l'accord sur la science et la technologie ont amené une meilleure compréhension des possibilités industrielles des deux pays.

"J'estime que nos relations commerciales connaîtront un essor encore plus grand par suite de la signature de ce nouvel accord économique", a dit M. Jamieson. "Cet accord est semblable à des accords que l'Union soviétique a signés avec d'autres partenaires commerciaux, et nous avons été à même de constater que les pays en question avaient augmenté à la suite de ces accords leurs exportations en Union soviétique."

"Je m'attends à ce que le Canada fasse de même, avec la collaboration du secteur privé", a-t-il ajouté. "L'accord amènera la mise sur pied d'un cadre de négociations avec les agences commerciales d'État soviétique, et j'incite fortement les exportateurs canadiens à en profiter pour vendre les biens et services capables de concurrencer les produits d'autres pays aux chapitres de la qualité, des prix et de la livraison".

Le ministre a dit qu'il fournira au monde des affaires un rapport plus complet après sa visite en U.R.S.S.,

à l'automne. "Nous aurons alors une meilleure compréhension des possibilités et des difficultés que présente ce marché pour les Canadiens".

L'accord commercial bilatéral a été renouvelé pour une période de cinq ans, et M. Jamieson a dit qu'il espérait que cet accord et le nouvel accord économique auront pour effet de stimuler davantage les liens économiques et commerciaux entre le Canada et l'Union soviétique, qui sont déjà étroits.

Les deux ministres se sont dits satisfaits de l'expansion du commerce entre les deux pays au cours des dernières années, et ils ont exprimé l'avis que les perspectives d'avenir étaient excellentes, tant du point de vue de la coopération que du commerce.

Les exportations canadiennes vers l'U.R.S.S. se sont chiffrées à \$408.9 millions en 1975, dont plus de \$350 millions en grains. Quant aux exportations soviétiques vers le Canada, elles ont atteint une valeur de \$28.5 millions cette même année.

Durant son séjour à Ottawa, M. Patolichev a rencontré le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie et le ministre des Transports, M. Otto Lang.

COURTIERS

EN VALEURS
ASSURANCES
PLACEMENTS
FONDS MUTUELS
FONDS DE PENSION
OBLIGATIONS

SI VOUS DÉSIREZ ATTEINDRE PLUS DE

★ **79,000**

INVESTISSEURS POTENTIELS

Un simple appel téléphonique à 381-1888 et demandez M. Pierre Goyer. Il vous dira comment vous pouvez participer à la 12e

ÉDITION SPÉCIALE LE PLACEMENT

Date de publication: 27 septembre 1976.
Date limite de réservation: 16 septembre 1976.

LES AFFAIRES

le seul hebdomadaire
d'information économique
et de langue française au Canada

* Avec 2.7 lecteurs par exemplaire (étude effectuée par Starcie Canada Ltd; juillet 74), et 29.586 abonnés (ABC), décembre 1975, vous pouvez offrir vos services à plus de 79.880 lecteurs.

Indices des prix à la consommation

par François Gauthier, économiste

Taille et inflation

Dans l'esprit de la Banque du Canada et du gouvernement fédéral, l'inflation est actuellement l'ennemi numéro 1 au Canada, le niveau élevé du chômage apparaissant comme un moindre mal "nécessaire". Pour la Banque du Canada, il faut s'attaquer à l'inflation par les taux d'intérêt les plus élevés possibles, un dollar canadien surévalué et un ralentissement dans le rythme d'accroissement du crédit. Quant au gouvernement fédéral, il mène la lutte à l'inflation par le truchement des beaux discours, c'est-à-dire par l'absence d'une saine discipline fiscale et par le truchement d'une Commission Anti-Inflation qui semble apparemment débordée par le nombre et les changements incessants dans les règles instables du jeu.

Ce qui frappe dans cette guerre à l'inflation ce n'est pas seulement le courage solitaire de la Banque du Canada, l'établissement par le gouvernement fédéral d'un niveau minimum d'inflation (niveau assuré par l'indexation de presque toutes les rémunérations) ou les inévitables difficultés de la Commission Anti-Inflation. Il y a aussi une perception ambiguë des manifestations de l'inflation dans les différents secteurs de l'économie et des causes d'ordre interne et international: le rythme de l'inflation a varié considérablement au cours des dernières années selon les différentes catégories de biens et services et les hausses ont été souvent la résultante de facteurs internationaux et de décisions gouvernementales.

Inflation variable

Entre 1975 et 1971, l'indice global des prix à la consommation (IPC) a grimpé de 38.5%. L'élément qui a le plus contribué à cette hausse a certes été la hausse des produits alimentaires (leur coefficient de pondération dans l'I.P.C. est 24.8% qui ont enregistré une avance de 61.9%). Cette performance reflète l'incidence de la hausse sensible des coûts au stade de la production, la flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires en 1974 (flambée qui avait accompagné les mauvaises récoltes) et par la montée des coûts aux stades de la transformation, de l'entreposage et du conditionnement des produits.

Si on fait maintenant abstraction des produits alimentaires dont la hausse phénoménale des prix est attribuable en partie à des phénomènes incontrôlables (spéculation internationale, mauvaises récoltes dans le monde, etc.), l'I.P.C. a marqué une progression de 30.5% entre 1971 et 1975: ces dépenses représentent environ les trois quarts du budget moyen d'une famille canadienne et leur importance est à peu près la même (75.2%) dans l'I.P.C. Les principales explications de cette montée des prix sont le renchérissement de l'énergie, la hausse des salaires et le niveau élevé des taux d'intérêt. Il est intéressant de remarquer que le renchérissement du prix de l'énergie a été lié à la formation d'un cartel international dans le cas des hydrocarbures et aux décisions de monopoles étatiques dans le cas de l'électricité. Quant à la hausse des taux d'intérêt et notamment à la hausse des taux hypothécaires qui a influencé le prix des logements elle est attribuable en partie à la stratégie de la Banque du Canada.

L'inflation, dans le secteur des services (+35.2%) a

été plus forte que dans le secteur des biens (+27.7%) d l'exclusion des produits alimentaires. Cet écart dans les rythmes inflationnistes reflète des faits bien connus: la concurrence est moins forte dans le secteur des services (inexistante dans le cas des services rendus par les professionnels) que dans le secteur des biens, les entreprises sont souvent de petites dimension et l'accroissement de la productivité est moindre. Ce sont ces facteurs et d'autres aussi qui expliquent que l'inflation a été d'autant plus faible que les biens provenaient de secteurs où les entreprises sont généralement de grande dimension. Ainsi, il est révélateur de comparer la hausse des prix (+18.9%) des biens durables (automobiles, appareils électroménagers, etc) avec la hausse des prix des services à l'exclusion du logement (+35.0%) et avec la hausse des prix de l'ensemble des biens à l'exclusion des produits alimentaires (+30.5%)

Moralité

De ce qui précède, on peut tirer quelques observations générales. D'une part, il ressort, que l'influence exercée par les facteurs internationaux a joué un rôle direct très important dans la hausse des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires et un rôle indirect non négligeable dans la hausse des transports et du logement. Pour limiter leurs conséquences inflationnistes, il eut fallu que le gouvernement isole complètement l'économie canadienne des forces des marchés internationaux par un système de contrôle impensable. D'autre part, il apparaît que les décisions gouvernementales et paragouvernementales (par le truchement des monopoles étatiques) ont contribué à la hausse des prix du logement (taux d'intérêt) de l'énergie (électricité) et des produits alimentaires (subvention, contingentement de la production, etc.) Enfin, on peut observer que les secteurs de l'économie où l'inflation a été la moins marquée (les biens à l'exclusion des biens alimentaires et surtout les biens durables) sont aussi ceux où les entreprises ont généralement une taille relativement grande. Il est intéressant de rapprocher cette observation très générale avec le fait que le gouvernement fédéral fait reposer sa lutte à l'inflation surtout sur le contrôle et la surveillance étroite des plus grandes entreprises canadiennes. Ces dernières ont certes participé au phénomène inflationniste comme toutes les autres entreprises d'ailleurs mais rien ne semble indiquer qu'elles aient contribué à l'accentuer ou à l'accélérer. Ceci étant, on peut dès lors s'interroger sur l'efficacité d'une stratégie anti-inflationniste dont le succédané moins que le gouvernement ne le croit des grandes entreprises.

Variation entre 1971 = 100 et 1975

	Variation entre 1975 et 1971
Indice global	+38.5%
Produits alimentaires	+61.9%
Indice global à l'exclusion des produits alimentaires	+30.5%
Logement	+30.9%
Indice des biens à l'exclusion des produits alimentaires	+27.7%
Biens durables	+18.9%
Services à l'exclusion du logement	+35.2%

Conseil économique du Canada**prochain rapport consacré aux marchés financiers**

Le Conseil économique du Canada est un organisme de recherche et de consultation en matière de politiques économiques, établi par une loi du Parlement de 1963. En vertu de la Loi et des règlements du Conseil, celui-ci doit s'acquitter de trois fonctions générales. Premièrement, il doit produire des travaux de recherche et d'analyse lui permettant de mettre au point un modèle économique pour l'avenir, dont les éléments principaux forment alors la base d'un examen périodique de la conjoncture et des recommandations quant au meilleur moyen d'assurer la réalisation des objectifs. En second lieu, il doit, grâce à une véritable participation du milieu des affaires, des syndicats, du secteur agricole et d'autres intérêts, aux responsabilités du Conseil dans ses fonctions consultatives,

tenter d'influer sur la politique gouvernementale à l'égard d'importantes questions nationales. Troisièmement, cette tentative de réaliser un consensus sur les objectifs nationaux doit être renforcée par le rôle d'éducateur que doit jouer le Conseil auprès du public, notamment par une large diffusion de ses travaux.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la publication de son rapport annuel le Conseil économique du Canada a annoncé la publication de trois rapports au cours des prochains mois et que le président André Raynauld a confirmé que le Conseil avait décidé d'entreprendre une étude des options à long terme du Canada, en ce qui concerne ses relations avec les pays en voie de développement.

Le premier de ces trois rapports, consacré aux marchés financiers sera publié au mois de septembre.

Il traitera des institutions de dépôts, c'est à dire des banques, des sociétés de fiducie, des compagnies de prêts hypothécaires, des caisses populaires et des coopératives de crédit. Ce rapport sera donc disponible au moment où s'engageront les discussions relatives à la révision de la Loi sur les banques.

Le treizième exposé annuel, dont la publication est prévue pour la fin de l'année sera, comme à l'accoutumée, consacré à l'analyse de la performance de l'économie canadienne et à la formulation d'objectifs à moyen terme, mais il accordera une attention particulière à l'évolution récente des prix et des coûts ainsi qu'aux effets de l'inflation sur les décisions des ménages, des pouvoirs publics et des entreprises en matière de dépenses et à ses répercussions sur les relations industrielles.

Enfin, le troisième rapport de consensus, consacré aux problèmes régionaux, sera probablement publié au début de 1977. Le Conseil est préoccupé par la persistance d'un taux de chômage élevé, par le faible niveau des revenus, et la lenteur de la croissance économique dans certaines régions. Il a déjà consacré une partie de son douzième exposé, publié en décembre dernier, à l'analyse des disparités régionales des revenus et de productivité. Il se propose d'approfondir ses recherches dans ce rapport et notamment de déterminer dans quelle mesure il est possible et souhaitable de modifier la politique nationale de stabilisation pour que ses répercussions soient bénéfiques sur le plan régional, et nécessaire de définir des politiques structurelles ou à plus long terme.

Le Québec refuse de souscrire aux amendements

Le Ministère de l'Agriculture du Québec refuse de souscrire aux amendements à la politique laitière proposés dernièrement par le ministre fédéral de l'Agriculture et aux conditions qui y sont rattachées, car elles n'indiquent pas de façon suffisamment significative les intentions du Gouvernement fédéral d'améliorer la situation des producteurs laitiers du Québec. C'est ce qu'a déclaré M. Kevin Drummond en guise de réponse à la proposition de son homologue fédéral, M. Eugen Whelan.

Pour expliquer son refus de souscrire aux amendements, M. Drummond a signalé le fait que le programme fédéral n'allège pas le fardeau imposé aux producteurs laitiers, étant donné que ceux-ci doivent continuer à supporter, au même niveau, les frais d'exportation de \$1.35 et qu'ils demeurent assujettis à la pénalisation de \$8.60, bien qu'on en reporte le paiement pour les livraisons à l'intérieur de la réserve de 5.5 pour cent du contingent global. De plus, il a indiqué que l'estimation des besoins de consommation domestique n'a pas été réévalué.

La protection de monsieur Whelan n'indique pas les moyens que le gouvernement fédéral entend mettre en oeuvre pour écouler les surplus de poudre de lait, promouvoir davantage la vente des produits québécois à l'étranger et pour restreindre le niveau des importations de produits laitiers en provenance de l'étranger. Elle est conditionnelle à la rencontre des objectifs mensuels de production et ne présente pas de possibilité d'application immédiate au Québec. D'autant plus que, pour l'instant, la production laitière du Québec dépasse légèrement ces objectifs, a précisé M. Drummond. Selon lui, la proposition fédérale consiste à remettre entre les mains des producteurs et de la province le fardeau financier d'une politique contrôlée par le gouvernement fédéral.

C'est pourquoi le ministre québécois de l'Agriculture a refusé la demande de garantie financière formulée comme une des conditions du gouvernement fédéral pour assouplir son programme laitier.

Redpath reporte son programme d'investissement

Les Industries Redpath Limitée reporteront à plus tard tout nouveau programme d'investissement au Canada en raison des changements apportés aux règlements de la Commission anti-inflation. C'est ce qu'a déclaré le président de la compagnie, M. Neil Shaw, dans son message aux actionnaires à l'occasion du rapport des neuf premiers mois de l'exercice financier se terminant le 30 juin 1976.

Selon les directives émises lors du dépôt du dernier budget fédéral en mai dernier, la compagnie Redpath et ses filiales doivent faire face à de nombreuses incertitudes concernant les modifications proposées aux règlements anti-inflationnistes. "L'on doute que ces incertitudes puissent être éclaircies avant la fin de la présente année fiscale. Conséquemment, toutes nouvelles dépenses en capital au Canada seront donc pro-

Voir page 15: Redpath...

Les Affaires, lundi 23 août 1976

L'approvisionnement énergétique demeure crucial au Canada

Depuis quinze ans, la demande de combustibles primaires a été, en grande partie, comblée par le pétrole et le gaz naturel. A l'avenir, cette demande totale sera étroitement reliée à la croissance réelle de l'économie et le pétrole et le gaz naturel continueront à en satisfaire la plus grande partie. L'énergie nucléaire gagnera du terrain, en particulier en Ontario, tout en restant cependant marginale jusqu'en 1990.

En 1975, la production canadienne de pétrole brut était d'environ 1.6 million de barils bruts par jour, un peu moins de la moitié (700 000 barils/jour) a été exportée vers les États-Unis. Or, avec des importations en provenance du Moyen-Orient et du Venezuela se chiffrant à 815 milles barils/jour pour le marché de l'Est, le Canada a perdu sa position d'exportateur net de pétrole pour devenir un importateur net. Sur le front du gaz naturel, la situation, dans l'immédiat, est moins préoccupante puisque la production totale a largement dépassé la demande intérieure. Pourtant, dans l'avenir, l'Office National de l'Énergie n'a pas exclu que les réserves de gaz naturel des régions productrices pourraient bien ne plus satisfaire la demande intérieure croissante et les exportations autorisées (signifions que les exportations canadiennes vers les États-Unis se chiffraient en 1975 à 2.6 milliards de pieds cubes). A plus ou moins brève échéance, il est à craindre qu'en raison de l'augmentation de la demande totale (bien que plus faible que par le passé) et de l'incertitude quant à la mise en exploitation des réserves possibles, il ne soit plus possible de répondre à tous les besoins en pétrole des marchés à l'Ouest de la vallée de l'Outaouais. En effet, après 1982, la production se maintiendra à quelque 1.5 millions de barils:jour jusque vers 1986: si on exclut les découvertes de nouvelles réserves dans les régions frontières et l'augmentation de la production des sables pétrolifères, ce chiffre tombera à environ 1.2 millions de barils:jour en 1990, soit bien en-dessous de la demande prévue de pétrole canadien.

Les perspectives d'approvisionnement en gaz naturel sont, par contre, plus encourageantes. La demande devrait connaître une croissance modérée et même fléchir à mesure que les contrats d'exploration, actuellement autorisés, arriveront à expiration. Il est raisonnable de penser que l'exploitation des nouvelles réserves dans l'Ouest permettra de satisfaire la demande intérieure et de pourvoir aux contrats d'exportation jusqu'au début des années 1980. La situation sera par contre plus critique vers 1990.

La dépendance accrue des importations de pétrole entraîne un déficit annuel de la balance commerciale et on peut l'évaluer, au titre pétrolier, à environ un milliard de dollars pour 1976. Par contre, le maintien des exportations de gaz naturel permet de compenser quelque peu cette situation et même pourrait, à l'avenir, se traduire par une balance commerciale positive au cours des quelques prochaines années.

Peut-on compter sur les réserves

pour redresser la situation? La mise en valeur et l'acheminement des réserves possibles de pétrole et de gaz naturel des régions frontières et des sables pétrolifères de l'Alberta exigent d'énormes ressources techniques et financières, car ces réserves se trouvent dans des régions très éloignées et dans un milieu physique hostile. Bien que les gouvernements aient autorisé des hausses progressives des prix, ils en ont accaparé la plus grande partie sous forme d'impôts et des redevances. Ces mesures compromettent la nécessité pressante de tirer des fonds suffisants de la production actuelle pour financer la mise en valeur de nouvelles réserves. Pourtant les sables pétrolifères de l'Alberta renfer-

ment environ 250 milliards de barils de pétrole brut synthétique et plusieurs projets d'oléoducs sont actuellement à l'étude pour acheminer sur les marchés les réserves possibles de pétrole et de gaz naturel de la région du delta du Mackenzie et des îles de l'Arctique. Le gouvernement fédéral a déjà annoncé son intention d'aligner progressivement les prix du pétrole et du gaz naturel canadiens sur les cours mondiaux du pétrole brut. Cette mesure aura pour effet d'accroître les fonds disponibles pour l'exploration et la mise en valeur des réserves canadiennes. Mais, le public n'est généralement pas conscient du fait que les taxes et impôts représentent un très fort pourcentage du prix à la pompe de l'es-

sence. En réalité, sur chaque dollar dépensé à l'achat d'essence ordinaire près de 60 cents sont remis à l'État. C'est pourquoi, en prenant l'exemple de Shell Canada, auteur du mémoire dont nous avons présenté les grandes lignes, les bénéfices avant impôts des secteurs de raffinage et de commercialisation s'élèvent à environ deux cents.

Mais comment se répartissent ces revenus bruts et ces bénéfices? Sur un dollar de revenu brut, 32 cents vont aux divers gouvernements, 58 cents se ventilent entre les différents frais d'exploitation, 2 cents vont aux actionnaires et environ 8 cents sont réinvestis dans l'entreprise (en tenant compte des amortissements et des provisions analogues).

Compte tenu de ce contexte, Shell Canada suggère qu'afin de pourvoir à la demande croissante et réduire sa dépendance des importations de pétrole, le Canada mette toute en oeuvre pour découvrir et mettre en valeur de nouvelles réserves canadiennes de pétrole brut et de gaz naturel. Pour réussir, il est essentiel que le gouvernement adopté à tous ses échelons, des politiques pétrolières appropriées. Il est de plus nécessaire de favoriser les investissements massifs en vue de découvrir et de mettre en valeur de nouvelles réserves de pétrole et de gaz et de les acheminer sur les marchés. Ceci ne pouvant se faire sans une adhésion du public aux politiques et aux mesures adoptées.

Cette annonce n'est pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de ces titres. L'offre n'est faite que par prospectus et, dans toute province, seulement par les soussignés ou par autres agents de change qui sont autorisés à offrir ces titres dans cette province.

Émission additionnelle



billets garantis série R

Date d'émission: 15 septembre 1976

\$25,000,000 de billets garantis 10% (non rachetables) échéant le 15 septembre 1981

\$10,000,000 de billets garantis 10½% (rachetables) échéant le 15 septembre 1986

Prix:

Echéance de 1981: 99.50, pour rapporter environ 10.13%

Echéance de 1986: 100, pour rapporter 10.50%

L'offre n'est faite que par l'intermédiaire du prospectus dont on peut se procurer des exemplaires auprès des soussignés et autres courtiers qui peuvent légalement offrir ces valeurs en vente dans cette province.

Wood Gundy Limitée

Dominion Securities Corporation
Harris & Associés Limitée

Nesbitt Thomson Valeurs
Limitée

Greenshields Incorporée

Geoffrion, Robert & Gélinas
Ltée

Tassé & Associés
Ltée

Walwyn, Stodgell & Gairdner
Ltd.

Grenier, Ruel & Cie
Inc.

Brault, Guy, O'Brien
Inc.

Gendron, Norris, Osler
Inc.

Mead & Co.
Limited

Lévesque, Beaubien Inc.

A. E. Ames & Cie
Limitée

Merrill Lynch, Royal Securities
Limitée

Crang & Ostiguy
Inc.

Richardson Securities of Canada

Midland Doherty
Limitée

Cochran Murray & Wisener
Limitée

Bell, Gouinlock & Compagnie,
Limitée

Maison Placements Canada
Inc.

Casgrain & Compagnie
Limitée

René T. Leclerc
Incorporée

Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie
Limitée

McLeod, Young, Weir & Cie
Ltée

Burns Fry Limited

Equitable Securities
Limited

Molson, Rousseau & Cie
Limitée

Pemberton Securities
Limited

Odlum Brown & T. B. Read
Ltd.

Houston, Willoughby and Company
Limited

Scotia Bond Company
Limited



LA COMPAGNIE AU QUÉBEC

VOLUME 1

Les aspects juridiques

Par Me Maurice Martel, c.r., et
Me Paul Martel, LL. M.,

Un instrument indispensable POUR CONNAÎTRE LES LOIS des compagnies

Publié une première fois en deux tomes, en 1971, cet ouvrage de vulgarisation du droit corporatif est maintenant entièrement révisé et complété. Les feuilles détachées permettront de le garder à jour au moyen de suppléments périodiques.

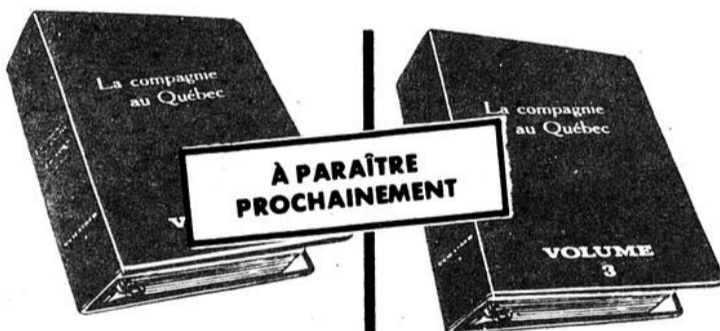
"LES ASPECTS JURIDIQUES" constitue un instrument indispensable pour quiconque (professionnel, homme d'affaires ou étudiant) s'intéresse aux compagnies et aux lois qui les régissent.

TABLE DES MATIÈRES

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'est-ce qu'une compagnie ? 2. D'où vient notre droit de compagnie ? 3. Aspects constitutionnels 4. Avant la formation de la compagnie. 5. Les formalités de l'incorporation 6. Le siège social de la compagnie 7. Le nom de la compagnie 8. Objets et pouvoirs de la compagnie 9. La mainmorte 10. Livres, registres, et sceau de la compagnie 11. Le capital-action de la compagnie 12. Le certificat d'action 13. Émission et répartition des actions 14. Le paiement des actions 15. Le transfert des actions 16. La transmission des actions 17. Les droits et obligations des actionnaires 18. Les actions privilégiées | <ol style="list-style-type: none"> 19. Les changements au capital-actions 20. Le conseil d'administration 21. Pouvoirs et rôle des administrateurs 22. Devoirs et obligations des administrateurs 23. Responsabilité des administrateurs 24. Les officiers 25. La compagnie et les tiers 26. Convention entre actionnaires 27. Les assemblées 28. Procédures et vote aux assemblées 29. La règle de la majorité et la protection des droits communs des actionnaires minoritaires. 30. Protection statutaire des actionnaires minoritaires 31. Les emprunts de la compagnie 32. Fusion et acquisition de compagnies 33. Fin de l'existence corporative. |
|--|--|

LA NOUVELLE LOI FÉDÉRALE

Dans ce nouveau texte, les auteurs offrent, en grande première, une étude exhaustive et comparative à la nouvelle loi fédérale sur les compagnies en vigueur depuis le 15 décembre 1975, la **Loi sur les corporations commerciales canadiennes**. Toutes les compagnies fédérales constituées en corporation à compter de cette date sont régies par cette nouvelle loi. De plus, toutes les compagnies fédérales constituées en corporation avant cette date, et qui sont présentement régies par la **Loi sur les corporations canadiennes**, devront être "continues" sous l'empire de la nouvelle loi d'ici le 15 décembre 1980, date à compter de laquelle seule cette loi subsistera.



LOIS ET RÉGLEMENTS

Le volume II comprendra le texte des principales lois relatives au droit des compagnies et leurs règlements d'application, le cas échéant. Les articles pertinents au droit corporatif de nombreuses autres lois secondaires et auxquels les auteurs ont fait référence dans le premier volume seront aussi reproduits.

FORMULES

Quant au volume III, ce sera un recueil des formules utilisées couramment par et pour les compagnies fédérales et provinciales. Ce volume apportera l'illustration pratique des principes énoncés dans le premier volume.

POSTEZ DÈS AUJOURD'HUI À

PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC., 635 E., Henri-Bourassa, Mtl. H2C 1E4

Veuillez me faire parvenir le volume I de votre service LA COMPAGNIE AU QUÉBEC, au prix de \$50.00 plus \$1.00 pour frais de transport et de manutention.

Veuillez m'inscrire comme souscripteur et me faire parvenir des suppléments périodiques au volume I ainsi que les autres volumes et leurs suppléments. Les prix seront déterminés selon le nombre de pages.

NOM _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

La nouvelle compagnie fédérale

Valeurs mobilières-6

par Pierre-Louis Trudeau LL.

Pour tenir à l'intérieur du cadre fixé, nous ne pouvons traiter cette semaine des oppositions à la négociation des valeurs. Quant aux mécanismes de négociation, i.e. la livraison et l'endossement, nous reproduisons textuellement les articles 60 à 66 de la loi.

60. Lorsqu'une valeur mobilière nominative est livrée à un acquéreur sans porter l'endossement obligatoire, celui-ci ne peut devenir acquéreur bona fide qu'après l'endossement; toutefois, le transfert est parfait dès la livraison et l'acquéreur peut formellement faire valoir son droit à un endossement obligatoire.

61. (1) Dans le présent article, "personne compétente" désigne

a) la personne dont la valeur mobilière ou un endossement spécial précise qu'elle peut prétendre à celle-ci;

b) la personne visée à l'alinéa a), ou son successeur, qui est désignée pour être fiduciaire, mais n'agit plus en cette qualité;

c) si la valeur mobilière ou l'endossement visés à l'alinéa a) nomme plusieurs personnes fiduciaires et si l'une d'entre elles n'agit plus en cette qualité, le ou les fiduciaires restants, qu'un successeur ait été ou non nommé ou ait reçu ou non qualité pour agir;

d) le fiduciaire de la personne visée à l'alinéa a) lorsqu'elle est décédée ou incapable ou ne peut agir notamment en raison de son bas âge ou de sa minorité;

e) si la valeur mobilière ou l'endossement mentionnés à l'alinéa a) nomme plusieurs bénéficiaires d'un gain de survie et si, en raison d'un décès, toutes ces personnes ne peuvent pas signer, le ou les survivants;

b) la personne ayant le pouvoir de signer en vertu de la loi applicable ou d'une procuration; ou

g) dans la mesure où une personne visée aux alinéas a) à f) peut agir par l'intermédiaire d'un mandataire, son mandataire autorisé.

(2) La question de savoir si la personne qui appose sa signature est compétente se règle au moment de la signature et l'endossement qu'effectue une telle personne ne devient pas, pour l'application de la présente Partie, une signature non autorisée, par suite d'une modification ultérieure des circonstances.

(3) L'endossement d'une valeur mobilière nominative existe dès qu'une personne compétente signe, sur cette valeur mobilière ou sur un document séparé, la cession ou le transfert de cette valeur mobilière ou un pouvoir de la céder ou de la transférer ou dès qu'une personne compétente appose sa signature, sans plus, au dos de la valeur mobilière.

(4) L'endossement peut se faire au profit d'un endossataire particulier ou en blanc

(5) L'endossement en blanc comprend l'endossement au porteur.

(6) L'endossement particulier nomme la personne à laquelle la valeur mobilière sera transférée ou celle qui a le pouvoir de la transférer.

(7) Le détenteur peut convertir un endossement en blanc en endossement particulier.

(8) Sauf convention contraire, l'endosseur ne garantit pas, du fait de son endossement, que l'émetteur honorera la valeur mobilière.

(9) L'endossement qui ne paraît effectué que pour une partie d'une valeur mobilière représentant des unités que l'émetteur avait l'intention de rendre transférables séparément n'a d'effet que dans cette mesure.

62. L'endossement d'une valeur mobilière, qu'il soit particulier ou en blanc, ne constitue un transfert que lors de la livraison de cette valeur mobilière sur laquelle il figure ou, si cet endossement est effectué sur un document distinct, que lors de la livraison de la valeur mobilière et de ce document.

Italie

Une reprise des importations devrait s'amorcer à l'automne

La péninsule italienne a une superficie de 117,000 milles carrés. Tout comme l'épinoche est bardée d'arêtes, la "botte" est envahie de montagnes. On ne compte guère — pour faire obstacle à cette affirmation — que la plaine du Pô et quelques plaines côtières. Le climat est généralement tempéré, voire seigneur Goethe (entre autres) l'avait déjà fait remarquer: "Kennst du das Land wo die Zitronen..."

Les ressources minérales sont relativement limitées: on exploite des gisements de mercure, de potasse, de sel, de soufre et de pyrite. L'Italie doit importer du charbon, du minerai de fer et du cuivre.

Le recensement de 1973 faisait état d'une population globale de 55.2 millions d'habitants. Rome, la capitale, en compte pour sa part 2.8 millions. Trois autres villes abritent plus d'un million d'habitants. Ce sont: Milan: 1.8 million; Turin 1.3 million; Turin 1.2 million.

La langue en usage est l'italien. Le Français et l'Anglais ne sont généralement utilisés que pour la correspondance avec les plus grosses compagnies.

En ce qui concerne le système d'éducation, il est à noter que "l'école est obligatoire de 6 à 14 ans" et qu'en dépit de cela le taux d'alphabétisme est de 7%.

Par ailleurs, la population active regroupe 18.7 millions de personnes qui se répartissent de la façon suivante: 8.1 millions (43.4%) pour le secteur industriel; 3.2 millions (17.3%) pour le secteur agricole; 7.4 millions (39.2%) dans le secteur public et les services. La main-d'œuvre spécialisée existe mais elle est assez rare.

Enfin, pour terminer ce portrait robot de l'Italie, mentionnons qu'en ce qui a trait aux transports, l'Italie est fort bien desservie. Le réseau ferroviaire répond à toutes les exigences, le réseau routier est fort bien développé. Les ports maritimes nécessitent d'être aggran-

dis et modernisés. Les structures aériennes sont en pleine expansion. Le service de communications tant internes qu'internationales répond aux attentes.

Côté énergie, il convient de signaler qu'un vaste programme d'expansion prévoyant l'intégration de réacteurs nucléaires est en cours de réalisation.

Une balance déficitaire

La balance des paiements accusait en 1975 un déficit de \$1.7 milliard ce que traduit un déficit commercial de \$3.5 milliards. En ce qui a trait au crédit et aux investissements intérieurs, on remarquera que les banques et les gains des compagnies constituent les principales sources de financement. Les marchés boursiers sont en voie de développement.

Les conditions locales de crédit sont sévères. Elles sont cependant contrebalancées par un programme déflationniste complexe. Ce programme entamé il y a un an comportait l'injection de 3.5 milliards de lires, puisés à même les fonds gouvernementaux, dans des secteurs spécifiques de l'économie italienne. Le taux de change de la lire (unité monétaire italienne) était au 2 février dernier de 772.8 L pour \$1.00 canadien.

Des échanges à l'avantage du Canada

En 1975, l'Italie a importé pour \$37 milliards de biens et services. La part du Canada dans ces importations était de 1.2% (ce qui équivaut approximativement à \$460 millions). D'un peu partout à travers le monde, l'Italie importe du pétrole brut, des minerais, des biens d'équipement, du fer et de l'acier. Pour sa part, le Canada approvisionne l'Italie en blé, en pâtes et papier, en orge, en minerai de fer, en cuivre, en minerai de zinc, en aluminium en fonte et acier, en minerai de nickel en bois de construction.

Les exportations italiennes tirent de l'arrière de quelques \$3 milliards par rapport aux achats: \$34 milliards de ventes en 1975. De ce total des ventes italiennes à l'étranger, la part du Canada représente 1.2% (ce qui représente approximativement \$409 millions).

Si ce n'était coïncidence, la forme de "botte" du pays pourrait sembler être une gigantesque opération publicitaire puisque l'Italie est l'un des plus gros exportateurs de chaussures. A destination de divers points du globe, l'Italie expédie des équipements industriels, de l'équipement de bureau, des automobiles, des textiles, des produits agricoles. Plus précisément, elle exporte à destination du Canada, des automobiles, des chaussures, des textiles, de l'appareillage, de l'équipement de réfrigération, de l'équipement de bureau.

Les politiques commerciales en vigueur sont libérales, exception faite de ce qui touche à l'agriculture puisque ce secteur est soumis aux règlements dictés par les ententes intervenues entre les pays membres de la Communauté économique européenne. Soulignons que l'Italie est depuis la création du regroupement membre de la CEE, et qu'elle est, par ailleurs affiliée au GATT, au FMI et à l'OCDE.

Quelques prévisions...

Toujours en ce qui a trait au commerce extérieur, on prévoit que le ralentissement dans la demande locale se poursuive et se tra-

duise par une stagnation des importations de biens au moins jusqu'à la mi-1976. Les possibilités d'exportations sont bonnes pour les systèmes de transport, les composants électroniques, les équipements océanographiques, les équipements automatisés, les systèmes de navigation, les systèmes de télévision par câble, les systèmes anti-pollution, les produits agricoles et les produits industriels bruts et semi-finis.

Les investissements étrangers

Le total des investissements étrangers en Italie est évalué à environ \$8 milliards. On estimait à \$46 millions la valeur globale des investissements directs du Canada à la fin de 1971. A la fin de 1972, les investissements directs de l'Italie au Canada se chiffraient approximativement à \$70 millions.

Une économie tributaire des soubresauts politiques

Les entreprises à participation étatiques contrôlent les principaux secteurs de l'économie: métallurgie, industrie pétrolière, génie et équipement, banques, marine marchande et presque tous les services publics.

En 1975, le PNB a accusé une régression de 3.5% (en termes réels). On prévoit cependant une augmentation de l'ordre de 1.5% à 3.5% pour 1976.

Quatre secteurs traditionnels

L'agriculture perd en importance. Elle est inefficace dans le sud de la péninsule. Elle est principalement concentrée dans la plaine du Pô et les plaines côtières. Ce secteur contribue pour 9% au PNB et sa part dans les exportations est également de 9%. Les principales productions (sujettes à l'exportation) sont le raisin, les tomates, les citrons et le riz.

L'Industrie est concentrée dans le nord du pays. Sa part dans le PNB est de 39% et les exportations faites dans ce secteur représentent 69% de la valeur totale des ventes à l'étranger. On a enregistré une récession de l'ordre de 10% dans les investissements faits dans ce secteur. Les principales branches sont l'industrie de l'automobile (Milan, Turin), l'industrie pétrochimique (Plaine du Pô), l'industrie des textiles, celle des biens d'équipement et l'industrie chimique.

Le Commerce est un secteur marqué par une longue tradition. On dénombre plus d'un million de commerçants de détail et 89,000 établissements spécialisés dans la vente en gros.

Le tourisme est l'une des principales industries italiennes et également l'une de ses principales sources de revenus: Les bénéficiaires enregistrés dans ce secteur en 1975 atteignaient \$3 milliards!

Une période difficile

L'Italie sort d'une passe difficile. Son économie, il y a deux ans encore était menacée.

...A cette époque Jacques Nobécourt du "Monde" faisait le point sur une situation alarmante: "La situation économique est très grave: le pays est menacé de ne plus pouvoir payer à la fin de juin 1974 ses importations, que n'ont aucunement freinées les mesures restrictives prises en avril 1974. Il est vrai que la production industrielle est en pleine expansion (+15,1% pour

le 1er trimestre de 1974) et que l'augmentation du PNB est estimée à 4,5%. Mais c'est au prix d'une forte inflation: + 12,4% en 1973, + 20% pour 1974. Le déficit du commerce extérieur atteint des proportions insoutenables: au cours des quatre premiers mois de 1973, on approche de 5 milliards de lires par mois. Le crédit extérieur est épuisé: l'équivalent de \$10 milliards ont été empruntés en deux ans.

Le gouverneur de la Banque d'Italie, Guido Carli, remporte cependant une belle victoire: le 12 juin 1974 à Washington, il fait triompher la thèse du relèvement du prix de l'or au taux du marché, ce qui donne à l'encaisse or du pays une valeur de 72 16 milliards de lires. C'est au mieux une bouffée d'oxygène, le moyen de contracter de nouveaux emprunts et l'octroi du délai qui permettra la définition d'une politique fiscale et monétaire sous-tendant une orientation économique précise..."

Deux ans plus tard, l'OCDE signale la persistance de la récession: "On a assisté depuis l'été 1975 à un retournement de la situation conjoncturelle. Ce retournement, dû en partie à l'action déployée par les autorités en vue de réduire le déficit extérieur, constitue l'amorce d'une phase de récession qui devrait se poursuivre ou même s'accroître... Le recours au financement extérieur sera, selon toute

vraisemblance, encore nécessaire dans l'année à venir.

Il semble que l'administration italienne ait bien compris la nécessité de replacer les priorités et les contraintes à court terme dans une perspective plus lointaine: le dernier rapport prévisionnel consacre des passages importants aux problèmes à moyen terme. Les axes principaux de ces passages concernant la réorganisation de l'appareil productif, et en particulier des actions visant à rendre l'Italie moins dépendante sur le plan énergétique (construction de centrales nucléaires en particulier) sur le plan agricole et alimentaire; enfin réaménagement de l'industrie visant, en particulier, à diversifier la structure des exportations et à les rendre moins sensibles aux variations conjoncturelles dans les pays industriels développés.

La réalisation de ces objectifs implique certainement l'amélioration des instruments d'intervention dont disposent les autorités italiennes, et, en particulier, la réorganisation profonde du secteur public, qui ne pourra être réalisé que par une réforme effective de la fiscalité et une meilleure adaptation des dépenses aux besoins. Elle implique, aussi, l'existence d'un certain consensus social dans le pays et d'un accord sur les grandes options de politique économique qui devront être prises à court ou plus long terme.

Notre objectif: Votre développement



Photo I.L.S.: un service gratuit aux industriels

Les affaires vont bien? Peut-être prévoyez-vous prendre de l'expansion? Le service Photo I.L.S., en collaboration avec les principaux agents immobiliers, vous donne accès à la liste la plus complète des emplacements industriels disponibles sur l'île de Montréal, ses 30 municipalités et ses 17 parcs industriels.

Ce service est gratuit et confidentiel. Dites-nous ce qu'il vous faut et notre banque de données vous fera la meilleure suggestion en fonction de vos besoins. Épargnez temps et effort et faites le meilleur choix possible. Communiquez avec Claude Piché, commissaire industriel, en écrivant à l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal, Tour de la Bourse, C.P. 55, Montréal, Québec, H4Z 1A8.

Ou appelez-nous à (514) 872-6996.

Au service de l'industrie.

Office d'expansion économique.

Communauté Urbaine de Montréal

Balance mondiale des paiements

Déficit des pays industrialisés

Les données provisoires pour le premier trimestre de 1976 relatives aux excédents et déficits globaux des paiements internationaux présentes, selon le Bulletin du F.M.I. les caractéristiques suivantes:

— pour le groupe des pays industriels, un important déficit (de l'ordre de 2 milliards de DTS) contre un excédent de quelque 0,7 milliard de DTS, un an auparavant.

— pour l'ensemble des pays producteurs de pétrole, un déficit supérieur à 0,2 milliard de DTS, contre un excédent qui dépassait 3,7 milliards de DTS au premier trimestre de 1975.

— pour les autres pays de production primaire, la balance des paiements qui, déficitaire à chaque trimestre de 1975, s'était soldée cette année-là par un déficit global de 6,5 milliards de DTS à enregistré au premier trimestre de 1976, un excédent global voisin de 1,4 milliard de DTS.

— enfin pour l'ensemble des pays, un déficit de quelque 0,7 milliard de DTS contre un excédent de 3,2 milliards de DTS au premier trimestre de 1975.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	↑	↑	↓	↓	↓
SERV. PUB.	144.81-0.36	146.03+1.22	145.62-0.41	145.68+0.06	145.98+0.30
PANJOURS	250.26+1.67	251.68+1.42	250.46-1.22	247.80-2.66	244.44-3.36
PAPIERS	119.28-0.69	119.47+0.19	119.95+0.48	121.08+1.13	121.20+0.12
INDUSTRIELLES	193.40+0.35	193.65+0.25	193.56-0.09	192.47-1.09	191.70-0.77
TORONTO	↓	↑	↓	↑	↓
AURIFÈRES	235.53-0.35	234.38-1.15	226.60-7.78	235.34+8.74	223.03-2.32
MÉTALLUR.	92.22+0.35	92.37+0.15	92.42+0.05	92.10-0.32	91.49-0.61
INDUSTRIELLES	188.50+0.11	189.13+0.63	188.99-0.14	187.92-1.07	187.47-0.45
PÉTROLE	228.20-0.31	229.54+1.34	229.74+0.20	226.77-2.97	226.65-0.12
NEW YORK	↑	↑	↓	↓	↓
DOW JONES	992.77+2.58	999.34+6.57	995.01-4.33	983.88-11.13	974.07-9.81

Glissade

par Joseph Benarrosh

Après avoir commencé la semaine sur un ton encourageant, le Dow Jones faisant une timide percée au-dessus de 1000 mardi, la Bourse a renversé sa tendance, et a enregistré trois sessions consécutives en baisse.

La cause principale du désenchantement des investisseurs semble être liée, comme on pouvait le prévoir en cette semaine de convention républicaine, à des facteurs politiques. Dans une tendance déjà faible, la baisse s'est précipitée jeudi après l'annonce par Ford du choix de son co-listier, Robert Dole. Les observateurs ont d'abord été pris de surprise, puisque Dole ne figurait pas dans la liste des choix possibles et encore moins probables. Comme c'est souvent le cas lorsqu'on fait face à l'incertitude, la première réaction est négative. On a réalisé ensuite que ce qui a motivé ce choix, c'est le souci de Ford de rallier les partisans de Reagan pour consolider l'unité du parti, mais en même temps cela tendait à renforcer la fraction ultra-conservatrice, ce qui n'est pas susceptible d'améliorer les chances de victoire contre Carter. En schématisant, il semble que les investisseurs se réjouissent de ce qui peut favoriser Ford, et malheureux de ce qui peut l'affaiblir.

L'effritement boursier, puisque cette baisse s'est développée sur un faible volume de transactions, a également été attribué en partie aux événements entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, événements au cours desquels deux américains ont été tués. Ce facteur nous semble plutôt secondaire, ce type de conflits étant souvent utilisé comme justification a posteriori, comme prétexte pour couvrir des motivations d'une autre nature, plus fondamentales au regard de la bourse.

En fait, dans la vague des statistiques économiques publiées cette semaine, il en est qui ont pu effectivement donner lieu à déception, sinon à inquiétude. Les chiffres relatifs aux profits des corporations, raison d'être du système et clef dans l'évaluation des actions, sont toujours analysés scrupuleusement. Pour le 2ème trimestre, ils n'ont augmenté que de 1.8% par rapport au premier, alors que la majorité des économistes prévoyaient une amélioration plus marquée. Ce plafonnement risque de tourner en baisse au 3ème trimestre. Par rapport à 1975 pourtant, les bénéfices ont été en hausse de 41% au 1er trimestre, de 33% au second. Selon les résultats des deux trimestres à venir, le total pour 1976 sera de 25% à 30% supérieur à 1975, alors que certains analystes préoyaient il y a quelques mois que l'augmentation pourrait atteindre jusqu'à 35%.

Autres chiffres (apparemment) défavorables: le nombre de mises en chantier dans la construction résidentielle qui est tombé de 1,527,000 unités (annualisé) en juin à 1,387,000 en juillet. Ce secteur est effectivement encore en deça des projections. Mais si l'on considère la forte remontée du chiffre des permis de construire, il y a lieu d'envisager une amélioration avant la fin de l'année. Les commandes de biens durables ont baissé en juillet de 0.5%. Une lecture minutieuse montre cependant que, si l'on exclut les biens relatifs au secteur de la défense dont les commandes ont fortement diminué, cette baisse de 0.5% se transforme en une hausse de 14.1%, ce qui est plus que satisfaisant, et encourageant pour les perspectives des dépenses d'investissement.

Du côté des statistiques franchement positives, on doit signaler d'abord l'Indice des Prix à la Consommation — qui n'augmente que de 0.5% en juillet, et de 5.4% dans les douze derniers mois — et souligner la forte hausse du Revenu Personnel qui s'élève de 1% en un mois. Les sceptiques qui craignent un essoufflement des dépenses de consommation, devraient au vu de ce chiffre reprendre pied. Ainsi les perspectives économiques pour la fin de 1976 et 1977 s'annoncent sous un jour encore favorable. Si les jeux politiques ne viennent pas brouiller les cartes et si la confiance des investisseurs se rétablit quelque peu, on peut encore espérer de beaux jours en bourse.

Avis: Offre de vente

Lynx-Canada Explorations Limited: Veuillez vous reporter à notre bulletin quotidien no 131 en date du 3 août 1976 ainsi que la déclaration de faits importants no 11-76. Greenshields Ltd., agissant comme agent pour Canadian Reynolds Metals Company, Limited, offrira 200,000 actions de la compagnie au prix du marché par l'intermédiaire de la bourse. L'offre a débuté à l'ouverture le 9 août 1976 et lesdites actions ne seront distribuées que dans la province de Québec. Veuillez noter que l'offre aurait dû commencer le 6 août à l'ouverture, mais, dû aux conditions du marché, l'offre a été remise à l'ouverture aujourd'hui.

Suspension

Consolidated Summit Mines Limited: Le 6 août 1976 à 11 h 10, et à la demande de la compagnie, la négociation des actions de la compagnie a été l'objet d'une suspension en attendant que la totalité des 375 milles actions de la compagnie aient été distribuées en Ontario. Il est interdit aux courtiers membres de négocier les actions de la compagnie hors bourse.

Avis

Siebens Oil & Gas Ltd.: Le 30 juillet 1976, une option couvrant 5,000 actions de la compagnie a été consentie à un employé à plein temps en vertu des dispositions du programme d'options sur actions pour les employés-clés de la compagnie et ce, à un prix d'acquisition de \$12.50 l'action.

Modification de raison sociale

Copeland Process Limited: A compter du 9 août 1976 à l'ouverture, la négociation des actions de la compagnie sera effectuée sous la nouvelle raison sociale de la compagnie — Copeland Systems Limited/Copeland Systems Limitée

sans pour cela modifier le symbole au téléscripteur.

Avis

Cominco Limited: Le 1er mai 1976 des options couvrant 22,900 actions de la compagnie ont été consenties à 20 employés à plein temps en vertu des dispositions du programme d'option sur actions de la compagnie et ce, à un prix d'acquisition de \$34.99 l'action.

Home Oil Company Limited: Le 10 mai 1976, des options couvrant 6,900 actions de la compagnie ont été consenties à des employés en vertu des dispositions du programme d'option sur actions destiné aux cadres et aux employés-clés et ce, au prix d'acquisition de \$33 l'action.

Reprise des transactions

Premier Cablevision Limited: Les transactions portant sur les actions de la compagnie qui étaient suspendues à l'ouverture du marché le 2 août 1976 en attendant la diffusion d'un communiqué, ont repris à l'ouverture le 3 août 1976.

La compagnie a annoncé que certains de ses actionnaires ont accepté en principe de vendre jusqu'à la moitié de leurs actions à Rogers Telecommunications Limited au prix de \$15 l'action.

Les transactions à être effectuées seront sujettes à l'approbation du Conseil du radio-télévision et télécommunications canadien, suite à laquelle Rogers Telecommunications fera une offre publique au prorata en avril 1977, pour acheter, au prix de \$15 l'action, la moitié des actions et des actions sous options qui ne sont pas détenues présentement par les actionnaires précités, Columbia Broadcasting System Inc. et Rogers Telecommunications. Roger Telecommunications a accepté d'effectuer la vente durant une période de 3 ans, au prix de \$15, \$16 et \$18 l'action respectivement, durant les première, deuxième et troisième années, d'un nombre d'actions équivalent à celui d'actions vendues par les actionnaires précités en vertu d'ententes formelles.

Avis

Lynx-Canada Explorations Limi-

AVIS BOURSIERS

ted: Veuillez vous reporter à notre bulletin quotidien no 131 en date du 3 août 1976 ainsi que la déclaration de faits importants no 11-76. Greenshields Ltd., agissant comme agent pour Canadian Reynolds Metals Company, Limited, offrira 200,000 actions de la compagnie au prix du marché par l'intermédiaire de la bourse. L'offre débutera à l'ouverture le 6 avril 1976 et lesdites actions ne seront distribuées que dans la province de Québec.

Déclarations de faits importants

Aldona Mines Limited: La compagnie a déposé une déclaration de faits importants no 12-76 divulguant que D'Eldona Gold Mines Limited (70.6 p. cent), Paramount Oil & Gas Ltd. (20.9 p. cent) et Robert M. Sinclair (8.5 p. cent) ont souscrit par voie de placement privé 704,000 actions de la compagnie au prix de 17¢ par action.

North American Rare Metals Limited: La compagnie a soumis une déclaration de faits importants no 14-76 détaillant une offre au comptoir dans la province de l'Ontario par Universe Securities Ltd. L'offre comprend une souscription de 340,000 actions par Universe Securities Ltd. au prix de 25¢ par action et 175,000 actions sous option pour lesquelles la compagnie aura jusqu'au 14 septembre 1976 pour exercer cette option au prix de 30¢ par action.

Silver Stak Mines Limited: La compagnie a déposé une déclaration de faits importants no 13-76 divulguant les faits suivants:

1. L'émission d'une débenture de \$150,000 à charge flottante de 9 p. cent à Camflo Mines Limited, convertible en actions ordinaires au prix de 50¢ l'action.
2. La vente à Long Lac Mineral Exploration Limited de 225,000 actions entières appartenant à Hervé Drolet et 100,000 actions entières à Vivan Robinette, le tout à 50¢ par action.
3. L'achat par Long Lac Mineral Exploration Limited de 1,000,000 d'actions du trésor de la compagnie au prix de 17¢ par action.


GULF OIL CANADA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de vingt-cinq cents (25¢) par action pour le troisième trimestre se terminant le 30 septembre 1976 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende est payable en argent canadien le 1^{er} octobre 1976 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 27 août 1976.

W. M. WINTERTON
secrétaire

Toronto
Le 10 août 1976

TEXACO
CANADA  LIMITÉE

DIVIDENDE D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES No 121

Lors d'une assemblée tenue le 30 juillet 1976, le conseil d'administration de Texaco Canada Limitée a déclaré un dividende trimestriel de \$1.00 par action, calculé au taux de 4% par année, sur les actions privilégiées cumulatives à 4% de Texaco Canada Limitée, pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1976. Le dividende devient payable le 20 octobre 1976 aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 30 septembre 1976.

Par ordre du conseil
E. J. LITTLE
secrétaire

Don Mills, Ontario
Le 30 juillet 1976

TEXACO
CANADA  LIMITÉE

DIVIDENDE D' ACTIONS ORDINAIRES No 151

Lors d'une assemblée tenue le 30 juillet 1976, le conseil d'administration de Texaco Canada Limitée a déclaré un dividende trimestriel de trente-neuf cents (39¢) par action, sur les actions ordinaires en cours de la compagnie. Le dividende devient payable le 31 août 1976 aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 9 août 1976.

Par ordre du conseil
E. J. LITTLE
secrétaire

Don Mills, Ontario
Le 30 juillet 1976

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

		1976				
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff. haut bas
—	Abb G	5400	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/2 330
.68	Abitibi	24650	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	13 3/4 8 1/2
.40	Alta Gas T	18650	\$14 1/2	13 1/2	14	14 1/2 11 1/2
.80	Alcan	84431	\$28 1/2	27 1/2	27 1/2	29 3/4 19 3/4
.80	Algoma St	3973	\$25 1/4	25	25 1/2	28 1/2 23 1/4
1.70	Alg a	700	\$25 1/4	25 1/2	25 1/2	25 1/2 25
2.90	Almin 2p	190	\$34	34	34	38 1/2 34
.30	Ang CT 290	515	\$30	30	30	30 30
(a)	Aquitaine	23095	\$20 1/2	20	20 1/2	20 1/2 17 1/4
.06	Asbestos	10522	\$33	32 1/2	32 1/2	33 21 1/2
.40	Ashland	100	\$9 1/4	9 1/4	9 1/4	11 1/2 8 1/2
1.00	Atco a	500	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	11 7
1.60	Bank Mtl	25452	\$16	15 1/2	15 1/2	17 1/2 15
1.08	Bank NS	5421	\$43 1/4	42 1/4	42 1/4	43 1/2 37
.88	Bank CN	52199	\$15 1/4	14 3/4	15	16 1/2 13
1.00	Bq Deprg	4500	\$14	13 1/4	14	16 13 1/2
3.44	Bell Canad	37068	\$48 3/4	47 1/2	48 3/4	48 3/4 43
3.20	Bell A pr	508	\$48 1/2	48	48 1/2	48 1/2 43 1/2
3.34	Bell B pr	365	\$48 1/2	48	48 1/2	48 1/2 44 1/2
4.23	Bell D pr	445	\$50	50	50	51 48 1/4
2.28	Bell E pr	371	\$27	26 3/4	27	27 25 1/2
(a)	Bell wt u	41225	\$35	34	34	45 170
.20	BM RT u	651	\$14 1/4	13 3/4	14 1/4	14 1/4 13
.40	Border Chem	100	\$200	200	200	265 190
1.00	BP Can	2668	\$9	8 3/4	9	11 1/2 8 1/4
1.00	Brcan a	4310	\$10 3/4	10 3/4	10 3/4	12 3/4 9 3/4
1.00	BCFP	13000	\$22 3/4	22	22 3/4	24 16 1/4
1.00	BC Phone	400	\$13 1/4	12 3/4	13 1/4	13 1/2 10 7/8
1.00	Brinco	100	\$40	40	40	44 380

		1976				
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff. haut bas
.60	H Bay Co	4526	\$17 1/2	17	17	20 7/8 16 1/4
1.40	HB Oil Gas	2210	\$38 1/2	38 1/4	38 1/4	41 3/4
.80	Husky Oil	7950	\$18 1/2	18 1/4	18 1/4	22 3/4 17 1/2
1.14	IAC	2035	\$17	16 1/2	16 1/2	20 1/2 16 1/2
.80	Imp O a	30329	\$21 1/2	21 1/2	21 1/2	26 21 1/2
1.30	Imasco A	1421	\$23 1/2	23 1/4	23 1/4	27 1/2 22 1/2
.90	Indal	750	\$14 1/4	14 1/4	14 1/4	15 12
.80	Inland Gas	100	\$9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 1/2 9
9.00	IBM	75	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2 24 1/2
(b) 1.40	Inco a	27557	\$34 1/2	33 3/4	33 3/4	35 1/2 25 1/4
(b) 1.40	Inco b	1350	\$34 1/2	33 3/4	33 3/4	35 1/2 25 1/4
1.20	IU Int	9100	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	13 1/4 9 1/4
1.20	IPL a	15330	\$15	14 1/4	14 1/4	15 12 1/2
1.00	Int Pipe w	2500	\$23	21	21	45 14
1.00	Island Tel	100	\$11	11	11	11 11
.50	Janock	100	\$6 3/4	6 3/4	6 3/4	7 5 1/2
.80	Kaiser d	300	\$7	6 3/4	6 3/4	7 5 1/2
.80	Kaiser Re	4400	\$15 1/4	14 3/4	14 3/4	16 1/4 9 1/2
.80	Kaiser w	100	\$12	12	12	13 1/4 6 1/2
1.04	Labatt a	611	\$15 1/4	15	15	18 1/2 15
.88 1/2	Labatt pr a	315	\$15 1/4	15 1/4	15 1/4	18 1/2 15 1/2
.14	La Veren	300	\$5	4 50	4 50	5 385
.14	La Vrdy a	100	\$5	5	5	5 1/2 4 40
.38	Lob Co A	240	\$40	40	40	5 3 395
.30	Loeb M	120	\$290	290	290	320 280
.30	Mac HA	100	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	9 1/2 7 1/2
.30	MB Ltd	18685	\$20 1/4	20	20 1/4	24 17 1/4
1.60	Magnason	4000	\$195	195	195	265 160
.71	Maritime	2869	\$18 1/2	18	18 1/2	18 1/2 15 1/2
.94	Mrtm a	120	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2 7 1/4
1.00	Mrtm c	2700	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4 9 1/2
2.50	Mas F a	1000	\$28	26	26	27 1/2 25
2.50	Mas F b	1600	\$25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2 25
(b) .50	Mercantl	4011	\$18 1/2	18	18 1/2	18 1/2 13 1/4
.34	Metro a	250	\$13 1/4	13 1/4	13 1/4	13 1/4 11 1/2
.24	Mic Inv	2800	\$10	10	10	11 1/2 9 1/4
(b) 1.16	Mitch A	210	\$13 1/4	13 1/4	13 1/4	13 1/4 12
.80	Molson A	3110	\$17 1/2	16 3/4	16 3/4	17 1/2 16 1/4
.80	Molson B	300	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	17 1/2 15 1/2
(b) .80	MLW Wor	524	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	15 10 1/2
(b) .20	Monenco A	1820	\$8 1/4	8 1/4	8 1/4	20 3/4 8 1/4
(b) .60	Mnt Trst	375	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	13 1/4 10 1/2
1.20	Moore	12815	\$41 1/4	39 1/2	40 1/4	51 1/2 38 1/2
(b) .68	Multi Ac	2400	\$25	23	23	42 255
1.52	Nat Trst	115	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	16 14 1/4
1.85	NB Tel	2905	\$16 1/2	15 1/2	16 1/2	16 1/2 13 1/2
.90	N B tel b	200	\$20 1/4	20 1/4	20 1/4	20 1/4 19 1/2
.72 1/2	Nfld cl a	3400	\$12 1/4	11 1/2	11 1/2	12 1/4 10 1/4
.94	Nfld pr d	400	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2 7 1/2
.94	Nfld pr e	500	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 3/4 9
.60	Nfld tel	18060	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2 10 1/8

		1976				
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff. haut bas
1.56	Texaco	2954	\$23 1/2	22 1/2	23 1/4	30 1/2 22 1/2
1.20	Texasquif	9450	\$34 1/2	34	34 1/4	36 1/4 34
.30	Thom a	3000	\$13 1/2	13	13 1/2	14 1/2 12 1/2
.70	Tor Dm Bk	5973	\$19 1/4	19 1/4	19 1/4	20 1/4 17 1/4
(a)	TD Rit un	400	\$23 1/4	23 1/4	23 1/4	28 1/2 22 1/2
.28	Tor Star B	1000	\$14 1/2	14	14	18 1/4 14
(a)	Tot Pet A	3125	\$7	6 3/4	6 3/4	8 5 1/4
1.10	Trd a	1821	\$14	13 1/2	14	15 1/2 12 1/2
.88	Tr Can PL	26819	\$12 1/4	12 1/4	12 1/4	13 10 1/2
2.65	Tr C C pr	455	\$42	41 1/2	42	42 1/2 37
2.75	Tr Can A pr	100	\$70	70	70	71 1/4 61 1/4
4.50	Trans C Pl	1800	\$30 1/2	30 1/2	30 1/2	31 1/4 29
1.25	Tr C pr d	3210	\$53 1/2	53 1/4	53 1/2	53 1/2 52 1/2
.14	Trans Mt a	1900	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2	12 1/4 9 1/2
(a)	Treco	100	\$40	34	34	47 5 325
.60	Ultramar	200	\$20	20	20	22 15 220
1.00	Unigesco a	2000	\$160	160	160	165 115
1.00	Unigesco b	4101	\$25	25	25	25 125 90
.90	Un Carbid	695	\$22 1/4	22 1/4	22 1/4	23 1/4 20 1/2
.60	Un Bank	4085	\$30	28 1/2	29	40 27 5
1.00	Velcor	3710	\$7 1/4	7 1/4	7 1/4	8 1/4 6
1.00	Villager	3500	\$10	10	10	11 14 100
1.40	Wjax a	600	\$12 1/4	12 1/4	12 1/4	14 1/2 12 1/4
(b) 1.00	Walk a	2539	\$30 1/2	29 1/2	30	33 1/2 28 1/4
(a)	Warn Her	320	\$35	35	35	47 37 5
1.50	Webb Knp	3000	\$40	40	40	47 30
1.40	Weldwod	200	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	13 10 1/4
1.22	Westco	29370	\$25 1/4	24 1/2	25	25 1/2 22 1/4
.20	Westburne	2033	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	13 1/4 8 1/4
.20	Weston	4000	\$13 1/4	13 1/4	13 1/4	18 1/4 13 1/4
.20	Zellers	1035	\$39	39	39	5 380

JUNIOR INDUSTRIALS

		1976				
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff. haut bas
—	Com Hold	4800	40	38	38	85 5
—	Crawford Al	100	200	200	210	200 200
—	Isec Canada	7500	130	125	125	130 100
—	Lemtex	1000	55	55	55	55 52
(a)	Mid Ind	6000	34	30	30	37 25
(a)	Mori Lat	1000	74	74	74	105 50
—	Old Can Inv	500	72	72	72	72 72
—	O C I w	500	26	26	26	29 26
.25	Paco Cp	200	200	200	200	200 150
(a)	SparCap	21500	5 1/2	3	3	2 10 3
(a)	Val Mr A	1700	130	130	130	15 150 80

MINES AND OILS

		1976				
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff. haut bas
—	Abitib Asb	3700	90	86	90	149 80
—	Acroll Ltd	41850	40	46	46	75 39
—	AIS	2364	30 1/2	30 1/2	30 1/2	34 25
—	Albar	1000	9	9	9	9 9
—	Aldona	962	33 1/2	33 1/2	33 1/2	35 20
—	Americ	5000	4	4	4	4 4
—	Basic Res	3750	9 1/4	9 1/4	9 1/4	12 7 1/2
—	Baker Tlc	1000	20	20	20	25 14
—	Bateman	1000	3 1/2	3 1/2	3 1/2	6 2 1/2
—	Bayard	2000	4	4	4	7 1/2 2 1/2
—	Bellechs	2500	27	27	27	40 17
—	Bison Pet	1700	40	40	40	40 38
—	Bluewtr	300	160	160	160	300 121
—	Cadillac Ex	21200	61	55	56	145 55
—	Chesbar Iron	5500	60	63	63	168 40
—	Chib Cop	16200	13	8	12	3 25 8
—	ConC Fada	200	365	365	365	410 365
—	C Daer	2250	25	20	20	27 1
—	Cons Imp	24500	65	70	70	87 3
—	Dumami	1500	51	51	51	60 50
—	Dumont	12500	8	7	8	11 1/2 7
—	Dyn Mn	14800	52	44	50	89 44
—	East Mal	1700	125	125	125	145

Spoooner	15950	30	27 1/2	29 1/2	+ 1/2	35	21 1/2
Staford	1000	37 1/2	37 1/2	37 1/2	380	370	7
St Brodcast	2550	58 1/2	58 1/2	58 1/2	+ 1/8	8 1/2	7
Stanco A	500	59 1/2	59 1/2	59 1/2	10 1/2	7 1/2	
Stanco B	55391	\$27 1/2	26 3/4	26 3/4	+ 3/8	31	26 1/2
Steeple	1705	186	181	181	-1	278	130
Steeple I	1000	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	12 1/2	9 1/2	
Steinba A	375	15 1/4	15 1/4	15 1/4	+ 1/2	20	14 1/2
Steinbr	250	460	460	460	5	425	
Steinbr pr	1720	460	460	460	5	425	
Stervstrm	500	415	410	415	+5	6 1/2	400
Strathrn A	4250	85	80	80	-7	132	80
Stuart Oil	100	14	14	14	+ 1/4	14	12 1/2
Sud Cont	27000	20	18	18	-3	34	18
Sullivan A	11824	160	155	156	+1	179	145
Sunbrst E	14500	8 1/2	8 1/2	8 1/2	19	8	6 1/4
Sundale O	2100	\$17	17	17	17 1/4	17	
Superior E	2000	57	57	57	57	42	
Surpass C	170	170	170	170	-5	230	170
Systems D	9429	270	250	250	-10	360	240

T à Z

Talcorp	1950	\$9	8 1/2	9	+ 1/2	9	7
Tara	500	\$19 1/4	18 1/4	18 1/4	- 1/2	455	360
Teck Cor A	5440	420	410	410	-1	455	360
Teck Cor B	5238	315	305	305	-5	360	280
Tele Cap A	400	5 1/2	5	5	-1/2	6 1/2	425
Teledyne	2500	\$5 1/2	5 1/4	5 1/4	+ 3/8	6 1/2	480
Tex-Sol	15500	13	10	10	-4	17	8

Tex Can	25293	\$23 1/2	22 1/2	23 1/4	+ 3/4	30 1/2	22 1/2
Texas Gulf	11595	\$34 1/2	34	34 1/4	- 1/4	36 1/2	28 1/2
Textmont	7000	12	11 1/2	11 1/2	12	11	
Texore	17000	9	7 1/2	7 1/2	21	6 1/2	
The C GIP	300	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 7/8	27 1/2	25
Thom L	1000	32	32	32	+1	33	18
Thom Ind	1420	\$7	7	7	+ 1/8	9	5 1/2
Thom N A	21168	\$13 1/2	13	13 1/4	+ 3/8	14 1/2	12 1/2
Thom N pr	100	\$37	37	37	+ 1/2	39	33 1/2
Tombill	3505	52	51	52	-1	75	51
Toronto	5000	200	200	200	-1	290	195
Tor Dm Bk	20611	\$19 1/4	19	19	-1/4	20 1/4	17 1/4
Tor Star B	11625	\$14 1/2	14	14 1/4	+ 1/8	14	
Total Pet	10300	\$7	6 3/4	6 3/4	- 1/4	8	5
Total P A P	3350	\$14	13 1/4	13 1/4	- 1/4	16	11 1/4
Toll Pet w	2500	275	265	265	-5	295	200
Traders A	4632	\$14 1/2	13 1/4	14 1/8	+ 3/8	16	12 1/2
Traders B	300	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/2	14	12
Trade 4 1/2 p	200	\$47	47	47	+ 1 1/2	47	44
Trader A p	2150	\$21 1/2	21 1/2	21 1/2	22	19 1/2	
Trader B p	260	\$21 1/2	21 1/2	21 1/2	22	20 1/4	
Trade 10 1/2 p	1500	\$10 1/2	10 1/4	10 1/4	- 3/8	11	9 3/4
Trade 7 1/2 p	738	\$37 1/2	37	37 1/2	+ 3/8	37 1/2	34 3/4
Trader 6 1/2 w	200	\$70	70	70	-5	5 1/2	370
Tr C Glass	800	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4	470	
Tr Can Res	31725	70	66	67	+1	82	52
Trns Mt A	8415	\$9 3/4	9 1/2	9 1/4	12 1/4	9	
Transair	300	170	160	170	+10	200	140
Tr Can Fl	51568	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/8	13	10 1/4
Tr Can B pr	1103	\$69 1/2	67	68 1/2	71	62	
Tr Can B pr	627	\$30 1/2	30 1/2	30 1/2	31 1/2	27 1/2	
Tr Can C pr	2015	\$42	41	42	+1	42 1/2	35 1/4
Tr Can D p	2955	\$53 1/2	53 1/4	53 1/2	+ 1/2	54	51 1/4

Traviway	825	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/8	8 1/2	5 1/2
Trimac A	200	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	- 1/4	8 1/2	430
Trin Chib	3000	12	12	12	19	11 1/2	
Trizec Crp	7768	\$13 1/4	13 1/4	13 1/4	15 1/2	12 1/4	
Trizec w	6000	23	21	21	-2	40	21
Turbo R	2610	178	175	175	-4	203	130
Ulster Pet	25100	70	69	69	-1	94	37
Ultramr	500	220	220	220	420	215	
Unican S	5235	235	235	235	275	120	
Unicorp F	100	142	142	142	-3	160	66
UnAcc Ctp	100	\$39 1/4	39 1/4	39 1/4	- 3/4	40	39 1/4
Un Carbld	5040	\$22	21	21	+1	24	19 1/2
UGas A	54361	\$9	8 3/4	8 3/4	- 1/8	9	7 1/2
UGas B	950	\$21	20 3/4	20 3/4	+ 3/8	21	18 1/2
Union Oil	641	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	13 1/4	7 1/2	
U Asbesto	34099	420	380	405	+25	5 1/2	365
U Cdn Shar	1000	\$12	11 1/4	12	+1	12	8 1/2
U Canso	42700	\$7 1/4	7 1/4	7 1/4	+ 1/8	8 1/2	6 3/4
U Corp B	200	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/8	14	11 1/4
Un Fn Mgt	100	285	285	285	300	155	
U Keno	1630	\$7 1/2	7	7 1/4	- 1/8	10	6 3/4
Un Reef P	750	10	10	10	16	10	
U Siscoe	24792	\$7 1/2	6 1/2	6 1/2	- 3/8	10 1/2	6 1/2
Un Tire A	300	155	140	140	-5	200	105
Un Tire P	250	155	155	155	210	120	
Uni Trust	7020	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	305	
Un Wbrn	250	\$8 1/2	7 3/4	8 1/2	- 1/2	9	7 1/2
UWbn 6 1/4p	150	\$35 1/2	35 1/2	35 1/2	+ 1/2	35 1/2	33 1/4
Un Wbn w	200	300	300	300	-15	350	200
Un Wstn OG	42500	41	41	41	-4	84	40
Univ Gas	15430	\$8 1/4	7 3/4	8 1/4	8 1/2	370	
U Sections	200	285	285	285	-10	390	285
Upp Can	4700	110	105	106	-4	143	98

VS Serv A	650	\$5	5	5	- 3/8	6 1/4	410
Van Der	1000	295	280	290	-5	425	260
Venpower	6600	25	25	25	-5	55	25
Versatile	645	\$17	16 1/2	17	17	18 1/2	12 1/4
Versatil A	7320	\$16 1/2	15 1/2	16	-3	17 1/2	12 1/4
Vestpar	3000	\$22	22	22	-3	40	12
Vestgron	300	\$14 1/4	14 1/4	14 1/4	- 1/2	17 1/2	12 1/4
Vic G Tr	620	\$24 1/2	24 1/2	24 1/2	+1	26 1/2	22 1/2
Villcentre	1200	340	335	335	-5	390	330
Voyager P	31954	\$15 1/2	14 1/2	14 1/2	- 1/8	16	9 1/4
Vulcan Ind	1395	\$16 1/2	15 1/2	16 1/2	+ 1/8	19	13 1/2
WCI Can	500	15	15	15	+1	21	11 1/4
Waiax A	2450	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	- 3/8	15	11 1/4
Waiax B	300	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	- 3/8	12 1/2	12 1/4
Waiax C	20927	\$30 1/4	29 3/4	30 1/4	+ 3/8	33 1/2	28 1/4
Waiax D	125	\$30 1/4	30 1/4	30 1/4	+ 3/8	32	29 1/2
Wal Redkp	200	246	246	246	-4	250	210
Warrington	1100	325	310	310	-20	5 1/2	310
Weco Dev	2900	310	300	300	-20	340	156
Weldwood	2200	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	-20	13 1/2	10
Westburne	1900	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	13 1/4	7 1/2	
Wburn Wt	100	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	- 3/8	8	385
Wcoast Pt	6690	\$7 1/4	6 1/2	6 1/2	- 1/4	8 1/2	405
W Pet A P	3205	\$14 1/4	14	14 1/4	+ 1/8	18 1/4	13 1/2
Wcoast T	13191	\$21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 3/8	25 1/2	22 1/2
Wcoast B p	390	\$52 1/2	52 1/2	52 1/2	+ 1/8	54	51
Wcoast w	15840	10	10	10	+20	340	175
Westeel	2140	\$13	12 1/2	12 1/2	+ 1/8	16 1/4	11 1/4
W Bcas A	450	\$9	9	9	11 1/2	9	
W Decalta	35800	\$6 1/2	6 1/2	6 1/2	-10	6 1/2	495
West Mine	13410	\$75	450	455	-10	6 1/2	260
WSuppl A	100	225	25	25	-1 1/2	27 1/2	25
Westfield	7900	170	160	160	-5	275	110

ACF In	9	8	35 1/2	35	- 3/8		
ASALtd	900	14 1/2	13 1/2	14 1/2	+ 1/8		
AbbtLb	17	166	48 1/4	48	48 3/4	+ 1/8	
Acme Clv	12	10	8 1/2	8 1/2	8 1/2		
Addrso	8	265	8 1/2	8 1/2	8 1/2		
Airco	8	185	31 1/4	31	31 1/4		
Alcan Al	87	224	27 1/2	27 1/2	27 1/2		
Alleg Cp	32	23	10 3/4	10 3/4	10 3/4		
Allg Lud	6	27	35 1/2	35 1/4	35 1/2	- 1/4	
Allg Pw	7	116	19 1/2	19 1/2	19 1/2	+ 1/8	
AllnGP	7	17	14 1/2	14 1/2	14 1/2		
AlldCh	9	384	38 1/4	37 1/2	37 1/2	- 1 1/2	
AllisCh	7	197	26 1/4	25 1/2	25 1/2	- 1/2	
A Hess	6	344	20 1/2	20	20 1/2	- 3/8	
AAir Filt	8	31	15 1/4	15 1/2	15 1/4		
Am Airl	18	666	13 1/2	13	13 1/4	- 3/8	
ABrnd	8	82	41 1/4	40 3/4	40 3/4	- 1/4	
ABC	23	424	36 1/2	35 1/4	35 3/4	- 1 1/8	
Am Can	7	161	35 1/2	34 1/2	34 1/2	- 1/4	
ACyan	9	420	26 1/2	26 1/2	26 1/2	- 1/4	
Am EIP	9	346	22 1/2	22 1/2	22 1/2	- 1/8	
AHome	20	1076	34 1/2	34 1/2	34 1/2	- 1/4	
Am Hos	21	319	34 1/2	34 1/2	34 1/2		
Am Mot	7	417	4 1/2	4 1/2	4 1/2		
Am Stand	7	169	27 1/2	26 3/4	26 3/4	- 1/2	
Am TT	11	1275	60	59 1/2	59 1/2	- 1/4	
Ampx Cp	13	229	8	7 3/4	7 3/4	- 1/4	
Anacon	55	28 1/2	28 1/4	28 1/4	28 1/4	- 1/8	
Apache	7	64	18	17 3/4	17 3/4	- 1/4	
Apcco Cp	99	17 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/8	
Armco St	9	86	33 1/2	32 3/4	32 3/4	- 3/8	
ArmRu	3	23	21	20 1/2	20 1/2	- 3/4	
Asarco	26	110	16 1/4	16 1/2	16 1/2	- 1/8	
Atl Rich	12	363	100 3/4	100	100 1/4	- 1/8	
Avco Cp	2	173	13	12 1/2	12 1/2	- 1/2	
AvonPd	17	564	46	45 1/2	45 1/2	- 3/8	
Babck W	8	176	34 3/4	33 3/4	34 1/4	- 3/4	
Baxt Trv	26	139	42 3/4	41 3/4	41 3/4	- 1 1/8	
Beckmn	16	14	24 1/2	24 1/2	24 1/2	- 1/8	
Beech A	7	200	20 1/2	20 1/4	20 3/8	- 1/8	
BelHow	146	20 1/2	20 1/2	20 1			

Royl D	5	552	45 1/8	44 3/4	45	-1	St Brand	13	162	35	34 1/8	34 3/8	- 5/8	TexGif	11	86	34 3/8	34 1/4	34 1/4	- 1/8	US Steel	8	637	48 7/8	47 1/2	48 1/8	- 7/8
SCM Cp	6	71	18 1/4	17 7/8	17 7/8	- 1/2	STOil Cal	8	517	37 7/8	37 3/8	37 1/2	- 1/4	Textron	11	175	31 3/8	31 1/8	31 1/8	- 1/4	Unit Tech	8	225	33 3/8	33 1/8	33 3/8	- 7/8
Safeway	8	797	43	41 1/8	42	- 7/8	STOil Ind	9	741	50 7/8	50 1/2	50 3/4	- 1/8	Thiokol	6	41	17 1/4	16 7/8	17 1/4	+ 1/8	Venice	22	10	4	4	4
St Reg P	9	35	39 1/4	38 1/2	38 1/2	- 7/8	Std Oil O	20	316	67 1/4	66 1/2	67 1/4	+ 3/4	Time In	12	74	63 3/4	63 3/8	63 1/2	- 1/8	Vetco Of	5	420	17 1/8	16 1/2	16 3/4	- 3/4
SFeIn	11	106	34 3/8	34 1/4	34 1/2	- 1/8	Ster Drug	12	349	17	16 3/4	16 7/8	- 1/8	Timkn	10	33	56 3/8	55 3/4	56	- 1/2	Vornado	5	9	5 3/4	5 3/4	5 3/4
Scher Pl	19	224	53 3/8	52 3/4	52 3/4	-1	Stw War	8	16	32 3/8	32	32 3/8	+ 1/4	Tonka Cp	5	16	14	14	14	- 1/8	Warn Co	32	6 3/4	6 1/2	6 5/8	
Schlmbg	20	534	92 1/8	90 7/8	91 3/4	-1 1/4	Stud Wor	5	58	59 1/2	58	58	- 1/4	TW Air	661	12	11 1/2	11 3/4	- 1/2	Warn Ib	16	218	33 3/8	33 1/2	33 3/8	- 1/2	
Scott Pap	9	266	19 1/2	19 1/8	19 1/8	Sun Oil	6	57	37 3/4	37 1/4	37 1/2	- 3/8	Transm	10	603	12 3/4	12 1/2	12 3/8	- 1/8	W Union	9	170	18 7/8	18 1/2	18 1/2	- 3/8
Sears R	19	387	66 7/8	66 1/4	66 5/8	- 3/8	Sunbeam	10	37	24 1/4	23 3/4	24 1/4	+ 1/4	Trnscon	10	36	12 1/4	12	12	- 1/8	Westg El	6	939	16 3/8	16 1/2	16 5/8
Shell Oil	7	211	69 1/4	68	68	- 1/2	Sunsh M	18	90	10 1/8	9 7/8	9 7/8	- 1/8	Tranwy I	7	91	20 1/2	20 1/8	20 1/4	- 1/4	Wheel Fr	11	68	22 3/4	22 1/4	22 3/8	- 3/8
Sher W	14	59	40 1/4	39 7/8	39 7/8	- 3/8	Supr Oil	15	16	190 1/2	189	189	- 3	Twen Ce	11	53	9 3/4	9 5/8	9 5/8	- 1/8	Wheel Pit	19	20 1/4	20	20	
Signal C	11	160	20 1/2	19 3/4	20 1/8	- 3/8	TRE Cp	32	8 7/8	8 3/4	8 7/8	+ 1/8	UAL Inc	426	25 1/4	25	25	- 1/4	Whit Con	6	172	22 7/8	22 3/4	22 3/4	- 1/8		
Simmn	11	8	20	19 7/8	19 7/8	TRW In	10	81	35 3/8	34 3/4	34 3/4	- 1 3/8	UOP	164	13 7/8	12 7/8	13 1/2	- 1/4	Winbago	82	139	6	5 3/4	5 3/4	- 1/4	
Singer	1055	19 5/8	18 3/4	19 3/8	19 3/8	+ 1/8	Taft Brd	9	31	28	27 3/8	27 1/2	- 1/2	UV Ind	4	48	31 1/2	31 1/8	31 1/4	- 1/4	Wolwth	6	199	21 7/8	21 5/8	21 3/4	+ 1/8
Smith AO	73	11	15 3/8	15 1/4	15 1/4	- 1/8	Tandy Cp	9	231	29 7/8	29 3/8	29 3/8	- 1/4	Un Carb	10	453	65 3/8	64 3/8	64 3/8	- 1 3/8	Xerox Cp	15	904	64 3/8	62 1/2	63 3/8	- 1 1/4
Smith KF	16	163	75 7/8	75 1/8	75 1/8	- 1/2	Technicr	9	3	5 1/2	5 3/8	5 1/2	Un O Cal	7	101	52 1/4	51 7/8	52 1/4	- 1/2	Yng S Dr	69	11	11 1/8	11	11	- 1/4
South Co	8	761	15 1/4	15	15	- 1/4	Tektrnx	18	38	61 1/2	61	61 1/4	- 3/4	Un Pacif	10	236	87	85 1/2	85 3/8	- 1 3/8	Zenith R	15	212	32 3/8	31 3/4	31 3/4	- 3/4
Sou Pac	8	118	36 3/8	35 3/4	36	+ 1/8	Teldyn	8	397	71	69 3/8	70	- 1 1/4	Unit Cp	17	9 3/8	9 3/8	9 1/4	+ 1/8	Zurn Ind	9	64	13 1/8	12 7/8	12 7/8	
Sou Ry	10	19	61	60 1/2	60 1/2	- 3/8	Telex Cp	11	69	3	3	3	Un Fin Cal	6	16	9 1/2	9 1/8	9 1/4	- 3/8							
Sperry R	11	320	44 7/8	44 1/4	44 1/2	- 3/8	Tenneco	8	417	32 7/8	31 3/8	31 3/8	- 1 1/4	Un Nuclr	14	88	32	31 3/8	31 3/8	- 1/8							
Squibb	14	471	31 1/8	30 1/2	31	+ 1/4	Texaco	8	936	27	26 3/8	26 3/4	- 1/4	US Gyps	11	115	21 3/4	20 3/8	21 1/4	- 1/2							

Total sales: 14,920,000.

Resource and Development					
Aalen	29500	33	30	32	+3
Afton	100	\$12	12		
gnd Mns	19500	22 1/2	21 1/2	22	- 1/2
Anglo Bo	10050	160	150	160	
Ardo	1000	6	6	6	
August	19152	23	20	23	+3
Azure	1500	10	10	10	
Balfour	26500	52	51	51	-1
Barrier R	5200	67	r21	chil6	Batht
Blmorl	3500	71	70	71	+1
Bow Rvr	1500	24	24	24	+2
Brend	4500	3	3	3	-1
BX Dev	1500	137	136	136	
Cd Natre	2000	475	475	475	-10
Canwx	3000	3	3	3	
Carolin	3100	65	60	65	
C Cons	7000	6	6	6	
Casino	500	18	18	18	
Chnl Gld	3500	14 1/2	13 1/2	14 1/2	
Chatex	5500	23	21 1/2	22	
Clayme	1000	60	60	60	-2
C Cop	300	100	100	100	
Colt Ltd	142100	46	42	42	-4
Con Res	500	38	38	38	
C Bamf	1540	11	11	11	
C Bound	1000	25	25	25	-1
Cons Col	2275	16	16	16	
Con Trn	2500	33	31	33	+2
Cop Ex	10000	14	14	14	
Copr Lk	14000	25	24	25	+1
Coralta	3500	31	31	31	-1
Coseka	4500	380	375	375	-5
Coynex	2500	190	190	190	
Cream	5000	17	17	17	+2
Cutlass	5000	15 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2
Cypres	17500	26	25	26	+1
Dankoe	905	250	250	250	
Davnpt	1000	40	40	40	
Dav Kys	1000	25	25	25	+2
Davoil	2400	78	78	78	
Dus Mac	1000	35	35	35	
Galvstn	1000	101	101	101	-2
Geo Dyn	10000	6	6	6	
Gbrltar	100	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/8
G Gate	2000	21	19	21	+1
Gdn Gnt	11500	32	31	32	+1
Grando	1000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	
Gd Px	1000	155	155	155	-1
Hallark	2000	38	38	38	
Henriet	5600	150	145	147	+1
H Merc	2000	21	21	21	
Holofi	4800	149	145	149	+4
Host	3400	200	198	200	
Itl Bmc	3750	78	75	78	+3
KentE	2200	19	19	19	
Klndx	11000	29	28	28	+1
Lmc Res	3100	28	27	28	+2
Makao	6000	9	9	9	+1
Mark V	100	100	100	100	-7
Mvrck	500	7 1/2	7 1/2	7 1/2	
Midas	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1/2
Mt Sick	4000	3	3	3	-2
Mt Wash	7000	9	9	9	
Nevev	1000	20	20	20	
Nw Chif	1000	13	13	13	
N Cinch	39550	32	27	32	+6
Nwctst	14000	23	20	20	
Nw Min	500	18	18	18	
New Pyr	7400	15	14	14	-1
Nthair	17400	115	105	106	-16
N Atlant	1166	33	33	33	
N Hartre	2240	13	13	13	
Ntrn egl	9500	9	8	9	-1

NW Vent	1000	81	81	81	
Oxbow	1000	88	88	88	-1
Pcific Rs	4200	65	65	65	
Pthfndr	2000	28	28	28	-2
Plains P	3301	20	20	20	
Prism	3000	16	16	16	
QC Exp	1900	171	171	171	
Qtsino	3500	13	13	13	
Rac Ind	12000	16	15	15 1/2	-1
Robert	1000	15	15	15	
Sabina	1700	105	105	105	
S Jcinto	1000	10	10	10	
Seneca	26900	95	90	94	+4
Shr Res	3000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1/2
Sheba	2000	19	19	19	
Silmil	833	35	35	35	+ 1/2
S Chief	2000	31	31	31	+1
S Spring	4000	45	44	45	
S Stndrd	1500	78	78	78	-1
Skat Res	500	60	60	60	
Slocan	2300	20	20	20	
Sonc Ry	2000	17	15 1/2	17	+1
Stampd	1900	415	405	405	-5
Sunlite	600	290	285	285	-5
Tcoma	3100	10	9	10	+1
Tay Rvr	1000	6	6	6	
Thor Ex	1600	111	110	111	-4
Thundr	2399	10	10	10	
Tint Slv	1000	36	36	36	
Trwest	2200	11	11	11	
Tornng	5500	47	42	47	+7
Trc Res	4000	18	18	18	
Trsmo	6000	7 1/2	5	7 1/2	
Tyee	29200	61	60	61	

UCbrge	2000	43	43	43	
Unt Chef	6000	27	27	27	+2
UFC	2500	24	24	24	
U Hrne	9500	86	80	82	-6
Vally Cu	28	785	785	785	
Van Silr	30000	60	55	60	+5
Vestor	1000	55	55	55	
Wilcom	1200	69	69	69	
W Mines	600	460	450	450	
WRing H	225	159	159	159	
Wn Wrn	1500	22	22	22	
Wharf	4500	21	20	20	
Ykn Rev	1000	22	22	22	
Warrants and Rights					
Hllmk W	2000	1	1	1	
Vn Silv wt	10000	10 1/2	10	10 1/2	+1
INDUSTRIALS					
BBC Un	1300	\$13 1/2	13 3/8	13 1/2	+ 1/4
Block	21230	435	425	430	-5
Bras A	1000	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	
BC Sug A	100	\$23	23	23	
Bc T 4 1/2	220	\$45 1/2	45 1/2	45 1/2	
BCT 1956	30	\$47 3/4	47 3/4	47 3/4	
Con Ber	7440	300	300	300	
Crstwd	3700	253	253	253	-2
INat Gas	100	\$9 1/4	9 1/4	9 1/4	
Intrpub	250	305	305	305	
Kaiser	600	\$15	14 7/8	14 7/8	- 1/2
NW Spts	100	360	360	360	
Pace	200	175	175	175	
Proflex	2100	23	23	23	
Renn In	1000	100	100	100	
Wardr	1500	290	290	290	-5

VANCOUVER CURB EXCHANGE					
Aaron	2000	75	75	75	
Abaca	3000	37	36	36	+2
Abella	500	22	22	22	
Aurus	4500	60	55	55	
Avlnch	1700	160			

Compétitivité...

Suite de la page 1

retardé, au Canada, la rationalisation de ce secteur industriel.

En conclusion, souligne M. Charles Barrett, parce que l'économie canadienne est une économie ouverte, son développement est fortement tributaire de la conjoncture et des problèmes internationaux. A un moment où il est évident que la performance canadienne, tant sur le marché intérieur qu'extérieur, semble inadéquate et risque de le demeurer, il est crucial que les dirigeants pèsent soigneusement les diverses voies qui s'offrent et prennent les moyens pour corriger quelques-uns des déséquilibres structurels qui existent.

Ford...

Suite de la page 1

sur le plan géographique: Ford et Dole étant, croit-on savoir, originaires du nord du Middle-West. Le sénateur Dole serait un conservateur dont la philosophie politique est plus proche de celle du président que de celle de M. Ronald Reagan. Celui-ci n'a pas manqué de formuler quelques réserves quant à la désignation de ce jeune sénateur de 53 ans sur le ticket Ford. Il n'a pas manifesté son intention de participer activement à la campagne électorale. Il a indiqué que, à ses

yeux, le sénateur libéral Richard Schweiker — qu'il avait lui-même désigné comme colistier — aurait été un choix préférable. Par là, estime-t-on, il voulait dire que le ticket Ford-Dole lui paraissait représenter un éventail trop étroit à l'intérieur du Old-Party.

Énergie

Suite de la page 3

Désormais, un programme mis en vigueur depuis déjà six mois devrait permettre de réaliser des économies appréciables. Ainsi, le chauffage ou la climatisation, selon la saison et le genre de bâtiments, seront sensiblement réduits le soir, de même que l'éclairage. Durant l'hiver, des températures maximales sont fixées pour les différents secteurs des édifices, lesquelles varient de 21° dans les bureaux à 7° dans les stationnements intérieurs. Durant l'été, on ne cherchera pas à maintenir les bureaux à une température inférieure à 22°. Les autres locaux tels les ateliers, devront atteindre 24° avant qu'on ne fasse fonctionner le climatiseur, s'il existe, et les stationnements intérieurs ne seront pas refroidis du tout. À titre d'exemple, ces mesures entraîneront des économies de l'ordre de \$100,000 au complexe "G" à Québec. Cet édifice de 31 étages avait consommé en énergie, l'année dernière pour \$683,000. En portant tout simplement la température des bureaux climatisés de

21° à 22° on réussit à réduire de \$20,000 les frais d'exploitation de cet immeuble. Le ministre Tetley a affirmé que cette nouvelle politique de conservation d'énergie profitera à la province directement, en réduisant les dépenses gouvernementales affectées à l'énergie, aussi bien qu'indirectement, en incitant tous les Québécois à suivre l'exemple du gouvernement dans sa lutte contre le coût élevé et la rareté grandissante de l'énergie.

La pêche...

Suite de la page 3

volume des captures, en 1974, a été de 1,360,119 livres, et d'une valeur de \$603,499. Les principales espèces capturées, en quantité, sont la barbotte, l'anguille, la perchaude et l'esturgeon. En valeur, l'anguille, les vairons, l'esturgeon et la barbotte ont été les plus importantes avec, respectivement, \$161,602, \$161,404, \$85,454, \$80,392. Les comtés de Nicolet, \$52,892, Yamaska, \$91,051, Maskinongé, \$54,458, et Iberville, \$53,606, ont été, en valeur des captures, les premiers. Dans les 45 comtés, on dénombre 606 pêcheurs. Les comtés de Témiscamingue, Nicolet, Abitibi et Champlain en comptent le plus, soit 51, 47, 42, 42 respectivement. Le comté de Montréal, ce qui comprend toute l'île de Montréal, vient en quinzième position avec 15 pêcheurs, pour 2,550 livres de captures et une valeur de \$13,026. La valeur de l'équipement de pêche s'élève à \$761,322, dont \$259,546 pour les embarcations, \$353,043 pour les engins de pêche et \$148,733 pour les quais et les abris. Les investissements les plus élevés ont été faits dans les comtés de Yamaska, Nicolet et Iberville.

Le rapport du Bureau de la statistique du Québec conclut que la saison de pêche 1974 a été un mélange d'éléments favorables et de faits moins intéressants. Environnement Canada a dû intervenir et aider les producteurs industriels à supporter le financement de leurs stocks de produits finis. L'année 1973 avait été qualifiée d'année de transition... 1974 laissera plusieurs

mauvais souvenirs aux différents niveaux de la production des pêches.

Rapport Bibeau...

Suite de la page 4

ques linguistiques du gouvernement; ce qui l'a conduit à aborder des matières n'entrant pas nécessairement dans son champ d'expertise, comme il l'a lui-même reconnu sans ambages.

Rien d'étonnant, donc, que l'Étude indépendante ne propose pas un modèle de rechange du bilinguisme institutionnel au Canada. Car c'est au gouvernement — et, en dernière analyse, au Parlement — que reviennent les prérogatives et l'obligation de concevoir les moyens les plus efficaces d'appliquer la Loi sur les langues officielles de 1969 et la Résolution parlementaire de 1973. A cet égard, les modifications que l'Étude indépendante propose d'apporter aux régimes administratifs et pédagogiques de la formation linguistique des fonctionnaires seront d'une grande utilité pour tous. Je sais donc gré au docteur Bibeau et à ses collègues du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à cette étude.

Redpath...

Suite de la page 6

visoirement suspendues jusqu'à ce que soient prises les décisions qui s'imposent", a précisé M. Shaw.

Au terme des neuf premiers mois du présent exercice financier se terminant le 30 juin 1976, les bénéfices nets des Industries Redpath Limitée ont accusé une hausse malgré une diminution, en terme de dollars, dans la valeur des ventes totales. Cette diminution dans la valeur des ventes est la suite de coûts moins élevés du sucre brut et, par conséquent, de prix plus bas du sucre raffiné. La compagnie déclare que les bénéfices nets consolidés se chiffrent à \$5,604,000 ou à \$3.53 par action comparativement à des bénéfices de \$5,404,000 ou de

\$3.44 par action pour la même période en 1975. Par contre, le chiffre des ventes totales est passé de \$195,462,000 en 1975 à \$141,550,000 cette année, soit une baisse de plus de \$53,912,000 ou de 27 pour cent. Mais les profits accrus de certaines filiales américaines laissent prévoir pour cette année une très légère augmentation des bénéfices sur ceux obtenus lors du précédent exercice.

Le président de la compagnie a aussi profité de l'occasion pour signaler que l'acquisition de deux entreprises de produits d'emballage n'avait pas encore été autorisée par le Bureau de Contrôle des Investissements étrangers. Toutefois, on espère qu'une décision sera prise bientôt à cet effet.

Blé...

Suite de la page 16

700 millions de boisseaux à son inventaire de 396.3 millions de boisseaux encore en stock. Alors que l'on s'attendait à plus du double, l'URSS nous en achètera environ 77 millions. Tandis que l'Algérie continuera d'acheter son blé au Canada, les Japonais et la Grande-Bretagne se procureront chacun pour environ 50 millions de boisseaux canadiens. Finalement, le Canada vendra pour plus de 37 millions de boisseaux au programme alimentaire mondial des Nations Unis.

INFO-AFFAIRES

Suite de la page 5

nonce que le nombre de ses passagers s'est accru de 10.3 pour cent au cours du premier semestre de 1976 par rapport à la même période l'an dernier et a atteint 292,598 passagers. D'autre part, le nombre de passagers-milles a augmenté de 5.5 pour cent. On ne croit pas, toutefois, que ces statistiques se reflèteront sur les bénéfices, en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation qui ont grimpé considérablement... Le prix des cigarettes connaîtra une nouvelle hausse à compter du 16 août prochain, en raison d'une augmentation des taxes fédérales sur ce produit. Les taxes fédérales seront alors de \$2.55 la cartouche de cigarettes de longueur régulière, ce qui constitue une augmentation de 55.8 pour cent. Cette hausse se traduira par l'augmentation d'un cent le paquet de cigarettes pour le consommateur au détail... Les réserves canadiennes en devises étrangères ont diminué en juillet de \$191.8 millions. À la fin juillet, les réserves canadiennes, exprimées en dollars, s'élevaient à \$3.5 milliards, en autres devises à \$14 millions, en or à \$870 millions, à \$550 millions en droits de tirages spéciaux. La réserve canadienne au fond monétaire international était de \$789 millions. Tandis que les réserves canadiennes se chiffraient à un grand total de \$5.6 milliards...

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UNE CARRIÈRE DANS L'IMMEUBLE Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ !

si vous possédez l'expérience des affaires et de la vente c'est plus qu'il n'en faut pour que vous réussissiez indiscutablement dans l'immeuble, division commerciale.

Un revenu annuel de \$20,000 à \$50,000 vous attend.

N'hésitez pas à vous informer immédiatement. Entrevue confidentielle.

LE PERMANENT Gilles Masse 747-7591

CARTE D'AFFAIRES



COURTIERS D'ASSURANCES

BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.

1395 EST. RUE FLEURY MONTREAL 359 QUÉBEC TEL 384 7950

AGF Group	Investors Group	yRoyFnd Inc 5.01	xComp Cap 4.22	xLex Rsrch 15.01
Amer Grwth 4.61	yGrowth 11.62	United Group	Desjardins Gr 7.40	xManhatn 2.80
Cdn Gs Egy 13.07	yInternatl 5.88	yAccumula 4.21	yCanadian 4.24	yMaritime Eq 2.50
Cdn Sec Gth 4.87	yJapan 8.85	yAccumula R 4.56	yHypotheq 4.24	Marlborough 5.03
Cdn Trusteed 4.49	yMortgage 4.80	yAmerican 1.33	yInternatl 6.97	Natrusco 13.47
Corp Invest 5.37	yMutual 5.35	yHorizon 2.20	yObligatns 4.86	NW Group
Corp Inv Stk 4.94	yRetiremnt 5.63	ySecurity 4.57	Quebec 3.73	yCanadian 4.73
Gwth Equity 5.86	yProvidt Mu 7.11	yVenture 2.57	yPEP 2.19	yEquity 6.49
Japan 8.28	yProvidt Stk 5.31	yVenture Ret 4.37	nySpec 4.42	yGrowth 5.00
nMoney Mkt 10.00	Nat Rest Gth 3.69	Universal Gr	Dixon, Krog 5.49	xOne Wm St 14.40
Special 3.01	Planned Invest Gr	Save Equity 8.11	yDomin Comp 6.71	xOppenhr 6.42
All Canadian Gr	Canada Cum 5.41	Save Income 5.14	Dreyfus Group	Pemberton Gr
Compound 5.63	Canada Grth 6.60	Non Members	yInc 12.00	nPacific Div 5.32
Dividend 5.92	Pld Resourcs 4.31	Assoc Inv 5.32	yInternatl 13.17	nPacific Inc 2.67
Northrn Egy 3.44	Pld Sec Inc 5.53	yBeaubran 4.52	nExecutv Can 6.20	nPacific Res 2.77
Revenue Gth 3.79				nPacific Ref 4.75
Venture 3.15				nPacific US 4.31
4000 3.87				PHN Group
Calvin Bullock Gr				yBond 11.03
Acrofund 1.17				yCanadian 7.44
CIF 4.27				Fund 14.41
Ciag Inv Grp				yPooled 29.33
nyCo-opera 10.36				nyRRSP 11.67
nyLdmk GF 10.29				PMF Managemnt
Eaton Group				nPension Mu 6.41
Commwth 14.65				nXanadu Fd 3.91
Growth 9.41				Principal Gr
Income 4.51				yCollective 6.06
Internatl 6.93	Taurus 4.87	ynBolt TremE 5.98	nExecutv Intl 1.39	yGrowth 4.35
Leverage 3.99	Pret et Revenu Gr	Cdn S Afr Gd 2.53	xFid Trend 21.55	yVenture 2.82
Venture 3.43	American 9.09	Canagex Gr	nHarvard 6.46	nPutnam 10.46
Viking 5.19	Canadien 6.35	yBond 9.22	Heritage 1.88	Scotiafd Gr
Guardian Gr	Retraite 6.26	Fund 9.55	Industrial Gr	Scotiafund .94
Enterprise .83	Prevest Mut 6.94	Internatl 7.90	Indust Amer 2.31	Scotiafd Mtg 1.00
GIS Comp 8.74	Prudential Gr	yMortgage 10.10	Indust Div 6.04	Sterling Eqty 6.08
GIS Income 2.66	Growth 5.74	Capital Gth 9.93	Indust Eq 4.90	xTech 7.32
yGwth Fnd 8.28	Income 5.10	xChase 6.63	Indust Gth 15.20	Temple Gth 10.17
North Amer 3.29	Savings Invest Gr	CML Group	Indst Incm 10.20	Trans Canada Gr
Mutual Acu 5.47	American 9.09	Growth 6.48	Indst Pens 19.59	A 5.43
Mutual Inc 4.52	Canadian 6.35	Intl Energy 2.47	ITCO 5.00	C 11.24
Sec Income 9.45	Retiremnt 6.26	Intl Gth 4.29	Keystone Gr	Special 4.42
World Equity 5.51	United Bond Shr	Intl Income 3.26	Cus K-2 5.31	Vanguard 5.56
	yRoyFund 6.20	Univest 4.91	Cus S-1 19.38	Western Grth 4.85

fonds mutuels

Le commerce mondial du blé ne cesse d'augmenter

Le commerce mondial du blé a plus que doublé au cours des vingt dernières années et tout porte à croire qu'il continuera d'augmenter. Durant cette période, les exportations sont passées de 32,2 à 68 millions de tonnes métriques en 1975-1976 et les États-Unis se sont taillé une place prédominante comme fournisseur de blé. C'est ce que révèle un rapport publié par la Direction de l'économie d'Agriculture Canada.

En 1975-1976, les États-Unis ont fourni plus de la moitié des exportations mondiales de blé, soit plus que les trois autres plus grands exportateurs réunis, le Canada, la Communauté économique européenne et l'Australie. De leur côté, l'Afrique ainsi que les pays du Proche et de l'Extrême-Orient ont plus que triplé leurs importations de blé tandis que les pays d'Amérique centrale et du Sud les ont doublés. L'URSS et la Chine, considérées il y a vingt ans comme petits importateurs de blé, ont pris de plus en plus d'importance depuis quelques années. Ces deux pays continueront d'être les principaux responsables des fluctuations annuelles, comme ce fut le cas au cours des dernières années. En 1972-1973, les exportations de blé sont montées en flèche pour atteindre des niveaux records, principalement à cause des mauvaises récoltes en URSS. Quoique cette année, la récolte s'annonce très prometteuse et permettra sans doute à l'URSS de combler le déficit de la dernière année et de reconstituer des stocks d'urgence. De sorte que les achats soviétiques en 1976-1977 au Canada seront au plus de 77 millions de boisseaux selon la CCB, soit une diminution de plus de 50 pour cent, comparativement à l'an dernier.

Les exportations ont également augmenté en raison de l'accroissement démographique et de l'augmentation de la demande mondiale. Les exportations canadiennes de blé ont varié en quantités absolue et relative par rapport aux exportations mondiales. De 14,8 millions de tonnes en 1966-1967, elles sont passées à la fin des années 60 à 9 millions, soit moins de 17,8 pour cent des exportations mondiales. Toutefois, au cours des trois années suivantes, elles se sont accrues pour atteindre un niveau record de 15,6 millions de tonnes en 1972-1973. Cela représentait 23 pour cent du commerce mondial et un accroissement d'environ 100 pour cent par rapport à la moyenne de la fin des années 50. Depuis 1972-1973, le Canada a accusé un nouveau recul, surtout à cause des disponibilités plus faibles. Sa part du marché mondial a atteint ses plus bas niveaux en vingt ans. Le Canada reste toutefois le deuxième fournisseur mondial de blé après les USA et cet ordre restera le même cet année alors que ces deux pays vont connaître une récolte record.

La participation grandissante de la Communauté économique européenne, plus particulièrement de la France, comme un des principaux exportateurs a caractérisé le commerce mondial du blé depuis 1969-1970. Cette situation découle des incitations à la production et au commerce que la CEE prévoit pour divers produits dans le cadre de sa politique agricole commune.

L'Argentine est un exportateur moins important depuis le milieu des années 50. Pour sa part, l'Australie a enregistré des exportations variables. Toutefois, au cours des deux dernières années, celles-ci ont augmenté pour at-

teindre 8 millions de tonnes, soit 12 pour cent du commerce mondial, comparativement à 8,7 pour cent en 1973-1974.

Au cours des 20 dernières années, les pays communistes et les pays en voie de développement ont accru considérablement leurs importations, tandis que les pays industrialisés les ont réduites substantiellement. Le Japon a été le seul à accroître régulièrement ses importations durant cette période.

Le rapport précise que le marché d'importation du blé continuera de se concentrer davantage dans les pays en voie de développement et au Japon, même si, à l'occasion, de mauvaises récoltes ouvrent des

marchés temporaires dans d'autres pays. Dans ce sens, les impondérables sont nombreux et l'on tiendra compte des sécheresses qui ont dévasté l'Europe et la Nouvelle-Zélande et les tremblements de terre en Chine. De plus, les importations de céréales secondaires augmenteront plus rapidement que celles de blé dans les pays industrialisés, vu la demande accrue de produits du bétail. Par contre, les pays en voie de développement continueront d'importer plus de blé que de céréales secondaires. Pour eux, les céréales destinées à l'alimentation humaine garderont la priorité, étant donné leur pauvreté en devises étrangères.

Pour ce qui est de la farine de blé, ce commerce est peu important, comparativement à celui du blé entier. Les exportations annuelles ont varié entre 5 et 7 millions de tonnes au cours des vingt dernières années. Depuis 1971-1972, la France est devenue le plus gros exportateur de farine de blé: Pour sa part, le Canada en a exporté, en moyenne, moins d'un million de tonnes par année et a conservé une part de 12 à 13 pour cent du marché mondial. Jusqu'en 1971-1972, les États-Unis étaient le premier pays exportateur de farine, mais sa part est passée de 30,5 pour cent du commerce mondial en 1968-1969 à 19,4 pour cent en 1973-1974. Tou-

jours au chapitre de la farine de blé, le rapport indique que l'Égypte a continuellement été le premier importateur, avec 10 à 20 pour cent de toutes les importations de farine de blé. Les importations de Sri Lanka, de Cuba et de la République démocratique du Vietnam se sont accrues en importance. Au cours des cinq dernières années, l'URSS a également été un importateur net avec, en moyenne, des importations annuelles de 4 millions de tonnes de blé et de farine de blé.

La prochaine récolte de blé permettra au Canada d'ajouter plus de

Voir page 15: Blé...

“Pas
besoin d'une
lettre
pour ça.
Je l'appelle
par
l'interurbain.”

**Bell
Canada**